



D'ici un mois, le ministre Lazure soumettra une ébauche de plan de revenu minimum garanti à ses collègues du Cabinet.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

affaires sociales

Lazure prépare un plan de revenu minimum garanti

par Nicole BEAUCHAMP

Le ministère des Affaires sociales débute le terrain afin d'implanter progressivement la formule du "revenu familial garanti" au Québec.

"D'ici un mois au plus tard, le ministère va soumettre au Conseil des ministres un projet de mise en place progressive du revenu familial garanti. C'est l'é-

tape préliminaire à franchir avant d'ébaucher un projet de loi en ce sens, a en effet déclaré à LA PRESSE, le sous-ministre adjoint à la planification, M. Aubert Ouellet.

En fait, on repêche aux oubliettes le programme flétri par un Comité interministériel sur la révision de la sécurité du revenu, que l'ancien ministre Claude For-

get avait dévoilé au début de l'année dernière.

De hauts fonctionnaires se sont attelés à la tâche de remettre à jour les données de 1975 sur lesquelles se base ce rapport. Ce travail d'ajustement leur permettra de proposer au Conseil des ministres des alternatives quant à l'implantation progressive d'un régime de revenu familial garanti,

notamment au plan du nombre de familles admissibles à ce régime.

Dans sa version 1976, la formule du Comité interministériel (Revenu, Finances, Affaires sociales, Conseil du Trésor et Affaires intergouvernementales), englobait bien sûr l'aide sociale et ses bénéficiaires, mais instituait surtout un programme de supplé-

— Voir REVENU, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
JEUDI 20 JANVIER 1977,
93e ANNÉE, No 16,
64 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abitibi Côte Nord 30c
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO

Ciel clair; passages nuageux.

Minimum: -13 Maximum: -6

Demain: Nébulosité variable et doux

Détails à la page A 2

VIVRE aujourd'hui

DANS SON MILIEU



Ce jeune adolescent ne sait pas qu'il dira dans vingt ans à son fils...

Cesser de fumer? Moins que rien!

— page C 1

l'économie

• Nouvelle hausse de l'essence...

Le prix de l'essence augmentera de plusieurs cents dans les semaines à venir si le gouvernement fédéral se rend aux arguments des transporteurs de brut. Ceux-ci réclament une hausse de 100 pour cent, affirmant qu'ils perdent 35 cents pour chaque baril transporté de Sarnia à Montréal. L'Office national de l'énergie annoncera sa décision aujourd'hui ou demain.

• ...et du café

Standard Brands a annoncé, hier, qu'elle augmentait de 25 pour cent le prix de gros de son café, qui atteindra \$3.24 la livre.

• Taux hypothécaire à 10%?

Les experts financiers prévoient une nouvelle baisse du taux d'intérêt hypothécaire, qui pourrait descendre jusqu'à 10 pour cent.

— pages B 9 à B 14

sommaire

Arts et spectacles

— Informations: A 10 à A 13

— Horaires: A 14

Bandes dessinées: C 12

Décès, naissances, etc.: D 14

Êtes-vous observateur?: C 14

Horoscope: C 12

"LE PLUS GRAND": D 5

Les maux de notre langue: C 2

Médecine d'aujourd'hui: C 3

Mon œil sur Montréal: A 14

Motoneige: D 12

Mots croisés: C 12

Petites annonces: C 13 à C 15,

D 4 à D 13

Plaisance: D 11

Radio et télévision: A 14, C 6

Sports: B 1 à B 8

— Ski: B 8

— Poulin aux courses: B 6

Placement, négociations, tutelles

Chevrette se lance dans une réforme de la construction

par Pierre VENNAT

Le gouvernement Lévêque a décidé de repenser à nouveau le fonctionnement de l'industrie de la construction sous toutes ses facettes.

C'est l'adjoint parlementaire du ministre du Travail, M. Guy Chevrette, coauteur du rapport Cliche, qui s'est vu confier le dossier et celui-ci s'apprête à faire les suggestions suivantes:

- le placement devrait dépendre le plus tôt possible de la juridiction exclusive des Centres de main-d'œuvre du Québec et non de l'Office de la construction et encore moins des bureaux de placement syndicaux;

- comme une politique de placement dans la construction ne saurait être possible avant l'établissement d'une politique de main-d'œuvre à l'échelle du Québec dans tous les secteurs, statu quo en attendant, mais M. Chevrette aimerait que ladite politique de main-d'œuvre soit établie le plus tôt possible;

- afin de favoriser l'amélioration des centres de main-d'œuvre du Québec, qui font figure de parent pauvre à côté des centres fédéraux, le gouvernement n'aurait qu'à couper dans les subventions qu'il fait à l'Office de la construction du Québec;
- par ailleurs, le fonctionne-

ment de la table syndicale de négociation devra être repensé, de façon à ce que pour être consacrée seul agent négociateur, une centrale syndicale devra avoir recueilli 75 pour cent des suffrages des ouvriers de la construction et non seulement 50 et même là, toute centrale ayant obtenu au moins 5 pour cent des votes devrait avoir au moins le droit d'être "présente" à la table de négociations pour faire valoir le point de vue de ses membres;

- parallèlement, la loi créant l'Association des entrepreneurs en construction du Québec devra être "passée à la loupe", M. Chevrette n'étant pas convaincu,

"vu les nombreuses remarques qu'on a reçues", que ça a été une bonne chose de fonder tous les entrepreneurs dans le même moule;

- la tutelle sur certains syndicats, dont M. Chevrette est particulièrement mécontent, devra être repensée de façon à redonner véritablement le contrôle des syndicats à la base;

- enfin, l'Office de la construction lui-même devra être réexaminé et peut-être bien réaménagé.

Un rapport mal appliqué

M. Chevrette, qui doit rencontrer le 15 février prochain, à la fois le tuteur Yves Ryan et les

dirigeants de l'OCQ, dans des rencontres séparées, est d'avis que les recommandations de la Commission Cliche sont loin d'avoir été appliquées comme il se devait.

"On est sorti de l'esprit des auteurs dans ce qu'on a appliqué", a-t-il confié à LA PRESSE hier.

Ainsi, dit-il, sur la tutelle.

La Commission Cliche, de dire M. Chevrette, concevait la tutelle comme un moyen de permettre à la base de reprendre le contrôle de ses syndicats, ce qui ne fut évidemment pas le cas.

Il reproche donc à M. Yves

— Voir RAPPORT, page A 6

S'ils ont l'aide de Québec

Les Gens de l'air porteront leur cause en Cour d'appel

par Christiane BERTHIAUME

A la suite de la décision prise par son conseil d'administration, l'Association des Gens de l'air du Québec a décidé de porter en appel le jugement du juge Louis Marceau qui maintient l'ordonnance du ministre des Transports, M. Otto Lang, interdisant l'usage du français dans les communications aériennes.

Mais l'AGAQ portera cette cause en appel à la condition seu-

lement que le gouvernement du Québec lui assure une aide financière.

En agissant ainsi le conseil d'administration a défilé une motion présentée par l'exécutif et parrainée par le président et le vice-président, MM. Roger Demers et Pierre Beaudry. Ses membres ont préféré écouter les recommandations du député de Maisonneuve-Rosemont, Serge Joyal, et leur procureur Guy Bertrand.

Ceux-ci ont, en effet, plaidé la responsabilité morale des Gens de l'air vis-à-vis les francophones du Québec alors que l'exécutif a soutenu que la situation financière difficile dans laquelle se trouve l'association ne peut lui permettre d'aller seul en appel.

Le conseil d'administration explique ainsi son choix: "Ce sont les incidences culturelles et économiques de la décision du

— Voir APPEL, page A 6

le monde

• USA: La fête

Washington est pris depuis une semaine dans un tourbillon de fête qui atteint son apogée aujourd'hui avec l'entrée en fonction de Jimmy Carter comme 39e président des États-Unis.

• Paris: Le défi

Bombe politique hier en France: l'ex-premier ministre Jacques Chirac, chef du RPR néo-gaulliste, se porte candidat à la mairie de Paris contre le poulain giscardien Michel D'Ornano, lançant ainsi un défi politique direct au président de la République.

• Égypte: L'émeute

Quarante-trois morts et plusieurs centaines de blessés, tel est le bilan des émeutes provoquées par la hausse des prix des denrées de base. L'armée occupe des positions stratégiques au Caire et des chars maintiennent la garde autour du palais du président Sadate.

• Chili: La résistance

L'éventualité du renversement de la dictature apparaît de moins en moins lointaine au Chili, assure le dirigeant socialiste en exil Adonis Sepúlveda, de passage à Montréal.

— pages D 1, D 2 et C 16



la ceco

Abe Isaif nie tout

Resserrant son filet autour de William Obrant, la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui en était hier à la deuxième journée de ses audiences publiques, a permis d'établir:

- que l'ancien magnat de la viande a participé étroitement à plusieurs opérations financières de l'organisation Cotroni-Violi;

- que cette "famille" montréalaise avait et a toujours le contrôle de l'organisation de "jackets" vers les casinos américains pour les passionnés du jeu;

— qu'en 1973, l'organisation Cotroni-Violi-Obrant a tenté de s'emparer des maisons de jeu dans la région de Hull-Ottawa.

Mais la journée d'hier fut surtout marquée par le témoignage d'Abraham "Abe" Isaif, un homme d'affaires montréalais qui aimait prendre le cappuccino avec Paolo Violi...

Roublard et souriant, Isaif a nié jusqu'à l'évidence, soit la transcription de ses propres paroles. "Je ne me rappelle pas", a-t-il dit pour toute explication.

— page C 10



Le témoin Isaif ne se souvenait plus de rien... ou presque.



De la neige sous les cocotiers, on n'avait pas vu cela depuis 1800. Avouons que cela fait une bonne manchette!

Il a fait plus froid en Floride qu'en Alaska

Il faisait plus chaud à Anchorage, en Alaska, hier, qu'à Daytona Beach, en Floride, alors que se poursuivait la pire vague de froid que les États-Unis aient connue depuis 60 ans.

En Floride, hier matin, il neigeait à Boca Raton. Depuis que le bureau météorologique tient des dossiers, vers la fin des années 1800, on n'avait jamais vu tomber de neige aussi profondément au sud de la Floride.

Il neigeait également à Davie,

à cinq milles à l'ouest de Fort Lauderdale, et les postes de radio diffusaient des chansons telles que Jingle Bells et Let It Snow.

Le thermomètre est descendu à moins 12 au nord de la Floride et à 0 au sud. Un nouveau record a été établi à Miami, avec 1 degré, et à West Palm Beach, avec 1.

Toujours en Floride, à Kissimmee, les membres du club de

— Voir FROID, page A 6

Projet de \$57 millions Un port et une entreprise d'exploitation de sel aux Iles-de-la-Madeleine

par Réal PELLETIER
de notre Bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement Lévesque dévoilera sous peu un projet d'aménagement, au montant de \$57 millions, d'une entreprise d'exploitation de sel aux Iles-de-la-Madeleine, d'une capacité annuelle au départ, c'est-à-dire en 1980, d'un million de tonnes.

Le premier ministre a pour sa part révélé hier que le cabinet a autorisé l'aménagement d'un port destiné à l'expédition de ce sel, au coût approximatif de \$20 millions.

LA PRESSE a appris par ailleurs que ce port fait partie d'un projet global d'exploitation d'une mine de sel aux Iles-de-la-Madeleine par SOQUEM au coût de \$57 millions, comprenant l'aménagement d'une importante galerie souterraine qui donnera accès à un sel d'une teneur exceptionnellement élevée.

Le projet permettra l'embauche de 125 personnes au départ pour une production annuelle d'un million de tonnes, laquelle après 1980 sera graduellement portée à deux millions et demi de tonnes nécessitant quelque 270 ouvriers.

Le Québec, qui consomme annuellement 800.000 tonnes de sel pour assurer la sécurité de ses routes durant l'hiver, pourra ainsi s'approvisionner sur son territoire, alors qu'il doit présentement le faire principalement de l'extérieur, soit d'une mine située à Pughwash en Nouvelle-Ecosse et appartenant à la so-



René LEVESQUE

ciété Canadian Salt, et d'une autre sise à Goodrich, en Ontario, et propriété de la société Domtar.

Le sel produit aux Iles-de-la-Madeleine sera acheté notamment par le ministère de la Voirie, l'Office des autoroutes et le Service général des achats.

Dans sa conférence de presse faisant suite à une réunion du Conseil des ministres hier après-midi, M. Lévesque n'a fait allusion qu'au port, précisant que cette partie des travaux implique "une responsabilité fédérale".

Le premier ministre a dit à ce sujet qu'il s'agit de savoir à ce moment-ci "à quel point il y a moyen d'établir un partage (des coûts avec le gouvernement fédéral) parce qu'il s'agit d'un projet québécois pour lequel il serait normal qu'il y ait une participation de notre argent fédéral."

Trudeau devant le Congrès américain en février ou mars

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Trudeau doit annoncer officiellement demain qu'il projette de rencontrer le nouveau président des États-Unis, M. Jimmy Carter, à la fin février ou au début de mars. Son voyage à Washington pourrait lui permettre également de s'adresser au Congrès.

Un porte-parole du premier ministre a fait savoir hier que les détails de la visite de M. Trudeau seront rendus publics après l'installation dans ses fonctions aujourd'hui du nouveau président. Il a ajouté qu'il a été question d'un discours que M. Trudeau pourrait faire devant les membres des deux chambres du Congrès.

Ce discours, un précédent pour M. Trudeau, devrait lui permettre de faire connaître la situation qui s'est développée au Canada par suite de la victoire du Parti québécois aux élections du 15 novembre dernier.

La dernière visite de M. Trudeau à Washington remonte au printemps dernier alors qu'il avait rencontré le président Ford. En décembre 1970, il s'était également rendu dans la capitale des États-Unis pour s'entretenir, cette fois, avec le président Nixon et avait reçu ce dernier à Ottawa au début de 1972.



Le premier ministre Pierre Trudeau rencontrera à Washington, en février ou mars, le nouveau président américain Jimmy Carter...

La visite du premier ministre du Canada suivra de plusieurs semaines celle que doit faire le premier ministre du Québec qui rencontrera mardi et mercredi prochain des hommes d'affaires

et des journalistes à New York.

M. René Lévesque a déclaré hier qu'il a l'intention de donner aux Américains un aperçu aussi fidèle que possible de la position du Québec et de ses objectifs. Il

veut également profiter de son passage à New York pour dissiper certaines rumeurs, comme celle voulant que son gouvernement projette de nationaliser l'industrie de la pulpe et du papier.

En plus de l'unité canadienne, M. Trudeau et M. Carter pourront s'entretenir de plusieurs problèmes qui concernent les relations canado-américaines, problèmes de frontières ou de ressources énergétiques.

Pêcheries

Un premier point pourra être le projet de construction du barrage Garrison dans le Nord-Dakota qui risque de causer des problèmes au Manitoba. Les deux pays doivent également négocier des ententes au sujet des pêcheries et des ressources des côtes est et ouest, puisque le Canada a étendu sa juridiction à 200 milles depuis le 1er janvier et que les États-Unis suivront son exemple le 1er mars.

La décision du gouvernement canadien de réduire ses exportations de pétrole et de gaz naturel à un moment où les États-Unis tentent d'augmenter leurs importations, l'approbation par le Canada du passage sur son territoire du pipeline qui permettrait de transporter le gaz de l'Alaska sont d'autres sujets à l'ordre du jour de la rencontre des deux chefs d'État.

Les Américains profiteront également de la visite de M. Trudeau pour lui faire part de leurs inquiétudes à la suite de l'initiative de la Saskatchewan de nationaliser ses mines de potasse. Le secrétaire au Commerce, M. Elliot Richardson, avait fait savoir en mai dernier lors d'une visite à Ottawa que de telles initiatives auraient pour effet de décourager les investisseurs américains.

Cette décision de la province de la Saskatchewan pose à Washington le problème des pouvoirs provinciaux et la nécessité ou il pourrait se voir obligé de développer des relations directement avec les provinces plutôt que de passer par Ottawa. En même temps, les Américains, comme le démontre une étude des relations canado-américaines faite par un comité du Sénat canadien, craignent de nuire au gouvernement fédéral en prenant partie dans les relations fédérales-provinciales.

LA MÉTÉO

Une faible crête de haute pression passera sur nos régions aujourd'hui. À l'arrière de cette crête, une faible perturbation suivra et se situera dans le nord-ouest québécois. Quelques chutes de neige pourraient persister sur les régions montagneuses. On prévoit que le ciel s'ennuagera sur les régions ouest et que quelques chutes de neige accompagneront les nuages. Ailleurs on prévoit du soleil ou un ciel variable. Les températures seront pres de ou légèrement au-dessus de la normale.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: -13 Maximum: -6 Ciel clair avec pass. nuageux	Nébulosité var., doux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-18	-10	Nuageux, éclaircies et neige	Nébulosité var., doux
Outaouais	-13	-6	Ciel clair, pass. nuageux	Nébulosité var., doux
Laurentides	-15	-7	Ciel clair, pass. nuageux	Nébulosité var., doux
Cantons de l'Est	-15	-7	Ciel clair, pass. nuageux	Nébulosité var., doux
Mauricie	-18	-10	Nuageux, éclaircies et neige	Nébulosité var., doux
Québec	-15	-7	Ciel clair, pass. nuageux	Nébulosité var., doux
Lac-Saint-Jean	-18	-10	Nuageux, éclaircies et neige	Nébulosité var., doux
Rimouski	-25	-13	Ens. nuageux, poss. neige	Nébulosité, moins froid
Gaspésie	-25	-13	Ens. nuageux, poss. neige	Nébulosité, moins froid
Bas-Caraïbe	-25	-13	Ens. nuageux, poss. neige	Nébulosité, moins froid
Sept-Îles	-25	-13	Ens. nuageux, poss. neige	Nébulosité, moins froid

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	—
Alberta	—	—
Saskatchewan	—	—
Manitoba	—	—
Ontario	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Nouvelle-Ecosse	—	—
Ile-du-Prince-Édouard	—	—
Terre-Neuve	—	—

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-12	—	Chicago	-14	—	Nlle-Orléans	-7	—
Washington	-12	—	San Francisco	3	—	Miami	4	—
Boston	-12	—						

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	10	16	Nassau	10	19
Mexico	8	18	Barbade	25	28	Rio de Janeiro	24	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 701, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Toute la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des autres journaux de la Presse Canadienne. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés. Toute la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des autres journaux de la Presse Canadienne. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENTS	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	\$0.50
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	285-7070
par porteur:	285-7030
Lundi au samedi	285-7100
Lundi au vendredi	285-7383
Samedi seulement	285-7111
par courrier:	285-7205
Lundi au samedi	285-7202
Lundi au vendredi	285-7306
Samedi seulement	285-7320
* Minimum de 26 semaines	
Côte-Nord, par avion, 0.50¢	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h).	
285-6911	

Selon une étude d'un groupe d'experts

Ottawa devrait instituer le bilinguisme à Mirabel

par Christiane BERTHIAUME

Une étude faite pour le compte du gouvernement fédéral recommande que Mirabel devienne le premier aéroport international canadien bilingue pour les vols à vue. Les quatre auteurs de l'étude, qui se sont prononcés unanimement, ne voient aucune difficulté d'implantation ni de problème de sécurité quant à l'utilisation d'une seconde langue dans les communications aériennes dans cette zone.

Car, fait à noter, jamais il n'est fait mention, dans ce rapport, de normes de sécurité que l'usage du français empêcherait de remonter.

Cette étude doit être déposée d'ici quelques jours devant la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne qui siège en ce moment dans la salle de bal de l'hôtel Windsor pour déterminer justement les conséquences de l'usage du bilinguisme dans cet aéroport ainsi qu'à ceux de Dorval et Saint-Hubert.

L'analyse de ces experts suit celle faite à Saint-Hubert où il a déjà été dit que l'emploi du français, encore une fois dans les vols à vue, devait être institutionnalisés.

Il ne manque plus à la Commission que les conclusions du travail d'observation toujours en cours à Dorval.

Mise en garde

La seule mise en garde que fait l'étude concerne la vocation première de l'aéroport international de Mirabel qui est de se consacrer aux envolées internationales, où le vol aux instruments est continuellement utilisé pour l'atterrissage.

Il ne faudrait pas, selon celle-ci, que la popularité, que ne manquerait pas de prendre le système de vol à vue bilingue chez les pilotes francophones, ne nuise à l'activité première de Mirabel.

Mais c'est une objection sur laquelle les experts insistent peu, notant d'autre part que le nombre de vols à vue dans cet aéroport est appelé à décroître en même temps qu'augmenter, tel que prévu, les envolées internationales et nationales.

De toute façon, jusqu'à maintenant, les vols à vue à Mirabel ont toujours été déconseillés, sinon carrément découragés, l'aéroport n'offrant pas les services nécessaires aux avions qui utilisent normalement cette technique pour atterrir.

Il y a, en effet, très peu de vols à vue à Mirabel. C'est un autre facteur qui facilite l'implantation du bilinguisme.

De plus, ce sont des pilotes expérimentés dans le vol à vue qui utilisent Mirabel et cela à des

heures où la circulation aérienne est quasiment inexistante. En effet, ceux-ci volent le matin alors que les envolées internationales ne commencent qu'à partir de l'après-midi.

Mais, selon le rapport, ce sont surtout les aéroports situés autour de Mirabel qui vont profiter du bilinguisme.

Non seulement l'usage du fran-

çais dans la zone de l'aéroport international ne nuira en rien aux opérations de Cédars, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et Saint-Lazare, mais va au contraire favoriser les vocations de pilote chez les unilingues français et donner aussi une plus grande flexibilité aux pilotes francophones qui hésitent en ce moment à voler dans la zone de Mirabel parce qu'on n'y parle que l'anglais.

EN CAS DE PANNE*

Dans un premier temps

1. Fermez les appareils électriques, à l'exception du réfrigérateur et du congélateur.
2. Abaissez les thermostats qui règlent le chauffage.
3. Placez la manette de l'interrupteur du chauffe-eau à la position "off". Cet interrupteur se trouve habituellement à proximité de l'appareil.
4. Fermez les fenêtres et portes extérieures.

Si la panne se prolonge

1. N'utilisez qu'avec prudence certains appareils de secours servant à l'éclairage, au chauffage ou à la cuisson.
2. Ne quittez pas la maison sans vous assurer que les portes sont verrouillées et les feux, éteints.

Quand le courant est rétabli

1. Remettez graduellement en marche les appareils électriques, sur une période d'une quinzaine de minutes.
2. Si certains appareils ne fonctionnent pas, vérifiez l'état des fusibles qui protègent leur circuit d'alimentation.

* Il peut arriver que les rigueurs du climat ou des cas fortuits occasionnent des pannes plus ou moins longues. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir le courant le plus tôt possible; cela nous sera d'autant plus facile que les abonnés auront pris soin de fermer leurs appareils électriques au moment où la panne survient et de les remettre graduellement en marche quand le courant est rétabli.



Sachant que la CECM n'aura pas son \$1 million pour récupérer les enfants italiens

La commission Jérôme-LeRoyer choisit les tribunaux pour vider ses "classes parallèles" et appliquer la loi 22

par Madeleine BERTHAULT

La commission scolaire Jérôme-LeRoyer a mandaté son procureur, Me Armand-J. Poupard, pour prendre "toutes les mesures légales, y compris l'injonction", afin de faire respecter la loi 22 par les parents des quelque 100 enfants italo-québécois de Saint-Léonard qui occupent illégalement cinq écoles du territoire.

A l'issue de la réunion des commissaires, le président de Jérôme-LeRoyer, M. Raphael Iadaluca, soulignait qu'il n'avait

pas le choix et devait appliquer la loi et la faire respecter, d'autant plus que la subvention d'un million de dollars que la CECM a demandée au ministère de l'Éducation pour "sa solution pédagogique", ne sera pas accordée. "Cette information n'est pas encore officielle, mais elle le sera très bientôt", d'ajouter M. Iadaluca.

Rappelons que la solution pédagogique de la CECM consiste à mettre à la disposition des Italo-québécois contestataires des classes maternelles bilingues et à plein temps.

De son côté, la commission scolaire Jérôme-LeRoyer a bon espoir de faire entendre raison aux parents avant que n'arrive l'injonction. Ainsi, les parents sont convoqués à une réunion d'information et d'explication avec les commissaires lundi soir prochain.

Déjà une lettre de mise en demeure avait été envoyée vendredi dernier, intimant aux parents récalcitrants de voir soit à intégrer leur enfant dans la classe française qui lui a été assignée si l'enfant est inscrit en première

année; soit, si l'enfant est inscrit dans une classe maternelle, à l'intégrer dans la classe française assignée, ou encore à le garder à domicile.

On souligne que parmi les enfants qui ne sont pas encore intégrés au système francophone, trois seulement sont inscrits en première année tandis que les autres sont inscrits à la maternelle. Par ailleurs, contrairement à ce qui s'est produit à la CECM, les enfants en question n'ont pas été assimilés dans les classes anglaises des écoles mais occupent d'autres locaux (bibliothèques, couloirs, etc.).

"Chez nous, à Jérôme-LeRoyer, souligne M. Iadaluca, les directeurs et principaux ne se sont pas faits les complices des contestataires."

Soulignons aussi que même si les commissaires ont demandé à Me Poupard de commencer les démarches légales dès aujourd'hui, l'injonction, si elle était nécessaire, ne serait pas décrétée avant la fin de la semaine prochaine.

Jérôme-LeRoyer est la deuxième commission scolaire à recourir à l'injonction face aux "classes parallèles" composées d'enfants qui ont échoué aux tests d'aptitudes linguistiques. La première a été la commission scolaire des Manoirs, à Terrebonne, qui a obtenu en décembre une injonction provisoire qui sera de nouveau plaidée vendredi à Saint-Jérôme en vue de la rendre per-

manente. Dans ce cas, six enfants sont touchés.

Redivision

Lors de la réunion d'hier soir, les commissaires de Jérôme-LeRoyer ont accepté majoritairement de rediviser leur territoire en 11 quartiers au lieu de 13 pour

les prochaines élections (au printemps) aux postes de commissaires, afin de rendre plus juste la représentation au conseil. Il y aura donc trois commissaires élus dans Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles, trois dans Ville d'Anjou et cinq à Saint-Léonard.



Le président Raphael Iadaluca: ce n'est pas encore officiel.

Pour accélérer le règlement de la grève à l'UQAM

Une enquête publique établira ce qu'est l'université (Morin)

par Louis FALARDEAU

de notre bureau de Québec
QUÉBEC — Dans l'espoir d'accélérer le règlement du conflit à l'UQAM, le gouvernement a l'intention de confier à un "mécanisme d'enquête" toute la question de la conception de l'université, de sa mission et de ses structures.

En posant ce geste, qu'il annonçait hier à l'issue d'une réunion du Cabinet, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, souhaite que le syndicat et l'administration de l'UQAM s'en tiennent dans leurs négociations à l'aspect purement "relations de travail" et ne cherchent pas à "redéfinir l'université".

On sait en effet qu'il n'y a pas que des questions comme les salaires et la tâche qui divisent les parties. Il y a aussi des divergences profondes sur les structures de l'université, le rôle et les pouvoirs de ses professeurs et ses rapports avec la société.

C'est en prenant conscience de l'existence de ces deux niveaux de problèmes — qui lui est d'ailleurs signalée par le conciliateur — que le ministre demande aux parties de continuer de négocier l'aspect

relations de travail, "tandis que la conception de l'université intéresse toute la société et doit faire l'objet, pour autant qu'elle doive être modifiée, d'un débat public".

Or, un tel débat public, un tel "réexamen de la mission de l'université et de ses structures" ne peut, selon M. Morin, se faire convenablement en plein conflit de travail. Il doit, selon lui, se faire à froid et c'est pourquoi il songe "à créer un mécanisme d'enquête sur cette question, après consultation avec le Conseil des universités".

La forme de l'enquête n'a pas encore été définie, mais elle devra examiner "les structures et les problèmes de l'université québécoise dans le dernier quart du XXe siècle". L'enquête ne portera pas seulement sur l'Université du Québec et les enquêteurs pourraient, selon M. Morin, proposer des solutions qui s'appliqueraient à l'ensemble des universités tout en respectant l'autonomie de chacune.

L'enquête pourrait même déboucher sur l'adoption d'une loi-cadre des universités québécoises. M. Morin l'a reconnu après

que le premier ministre, M. René Lévesque, soit intervenu pour faire remarquer qu'aucune loi-cadre ne régissait les universités québécoises, "qui forment l'élite de notre société et coûtent quand même un demi-milliard par année".

M. Morin reconnaît qu'une telle enquête demandera quelques mois de travail, peut-être une année. Il voudrait en tout cas qu'elle soit complétée par la nouvelle ronde de négociations qui s'annonce dans deux ans.

Quant au conflit comme tel, M. Morin persiste à croire qu'il peut être réglé par la négociation. Il n'est pas question, assure-t-il, de fermer l'université. Ni le gouvernement ni l'administration de l'UQAM n'envisagent cette solution. Mais il reconnaît qu'on pourrait en arriver, dans les faits, à une telle "catastrophe" si le conflit traînait indéfiniment.

Il précise qu'on n'a pas encore fixé de date au-delà de laquelle l'année scolaire serait irrémédiablement compromise. Il donne l'exemple de Laval où on a repris le temps perdu en repoussant la fin de l'année scolaire en juillet.

Montréal: les lits vacants des hôpitaux seront utilisés par les malades chroniques (Lazure)

par Claire DUTRISAC

D'ici trois à six mois, le ministre des Affaires sociales entend utiliser tous les lits vacants des hôpitaux généraux de la région métropolitaine pour les malades chroniques.

Au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, le ministre Denis Lazure a expliqué: "Respectant un état de fait, les lits des hôpitaux généraux ont été réduits de 1.000. En plus, à l'intérieur des permis, il y en a quelque 600 qui restent libres." Il est donc possible de récupérer près de 1.000 lits pour les malades chroniques.

"Mon intention est d'obtenir, dès le mois d'avril, le budget nécessaire à cette fin. Cela représente de cinq à dix millions. C'est peu si l'on considère les sommes qui seraient requises pour construire des établissements."

Ces mesures visent autant les hôpitaux universitaires que les autres. En plus, le ministre se propose de demander bientôt aux autorités de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc (250 lits) et au

Royal Edward Chest Hospital (150 lits) de transformer leur établissement en centre hospitalier de soins prolongés.

D'autres mesures à court terme sont ou décidées ou envisagées. Ainsi, l'hôpital Saint-Charles-Borromée déménagera dans l'hôpital Reine-Élisabeth acquis par le gouvernement provincial. La Résidence Dorchester sera fermée et ses pensionnaires relocalisés ailleurs. Ou? L'on négocie la location d'une partie de la maison des Soeurs Grises et l'achat de la Maison des sourdes-muettes qui appartient aux religieuses de la Providence.

Certains centres d'accueil avaient proposé au MAS d'accueillir des cas plus lourds qu'ils ne le faisaient. Leur proposition, qui avait été refusée, est maintenant acceptée. Ce changement de vocation de certains centres coûtera un ou deux millions en personnel supplémentaire.

Le Dr Lazure semble vouloir s'affranchir des définitions désignant l'état des personnes âgées (A1, A2, A3, A4 légers et lourds et

chroniques), ces catégories étant "trop rigides, a-t-il dit, et les gens s'en servant pour refouler les demandes. Il faudra garder certains critères, à condition, souligne le ministre, qu'ils facilitent le placement." On vise à établir une classification plus souple, plus réaliste.

Les services à domicile devraient aider à décongestionner les institutions en permettant à des gens du troisième âge de demeurer chez eux. Les soins infirmiers qui existent actuellement ont été confiés aux départements de santé communautaires. Mais toutes les nouvelles ressources qui seront créées dans ce secteur iront aux CLSC (centres locaux de services communautaires). De même, l'aide domestique sera fournie par les CLSC qui fonctionneront présentement et les succursales du CSS (centre de services sociaux) assumeront provisoirement cette responsabilité. Ces décisions vont dans la ligne de pensée de l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Forget.

Les infirmières seront appelées, semble-t-il, à assumer de plus grandes responsabilités dans les soins à domicile. Les soins médicaux à domicile seront organisés par les CLSC, la ou il y en a, mais ce sont les DSC (départements de santé communautaires) qui ont la charge de mettre sur pied, toujours en attendant que soit complète le réseau des CLSC.

Un ombudsman pour le troisième âge?

Le ministre accueille favorablement l'idée de créer un Comité pour la protection des personnes âgées et des malades chroniques, dans le genre de celui qui fonctionne pour les enfants.

"Cette idée me plaît, a-t-il déclaré. On va consulter. Et je suis prêt à présenter un projet de loi à la prochaine session la-dessus. Ça mettrait en relief cette priorité." Il n'écartera pas non plus l'idée de créer un poste d'ombudsman du troisième âge.

Le nouveau ministre des Affaires sociales résume son approche ainsi: "On va inviter les gens à renverser la vapeur, à soigner d'abord les plus malades."

138,500 automobilistes ont perdu leur permis en 75-76

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de points de démerite, en mars 1975, jusqu'en novembre 1976, 138,573 automobilistes se sont vu retirer leur permis de conduire, soit 4 p. cent des 3.5 millions d'automobilistes que compte le Québec.

Dans un communiqué, le ministère des Transports du Québec a établi que pendant la même période, 1,299,323 points de démerite ont été inscrits au dossier d'automobilistes qui ont commis des infractions à la circulation.

Le ministère rappelle que le premier système de points de démerite a été institué en mars 1973 en vue de protéger les usagers de la route en identifiant et

pénalisant les conducteurs qui ne respectent pas les lois de la circulation et qui, par leur comportement, sont en grande partie responsables des accidents de la route.

Le système a été révisé en 1975 et tous les points accumulés avant mars 1975 ont été effacés.

Les nouvelles statistiques indiquent que c'est la vitesse excessive qui constitue la faute la plus coûteuse pour les automobilistes: 579,645 points ont été perdus pour cette raison durant la période précitée.

Viennent ensuite l'ébriété avec 315,220 et la négligence de se conformer à un signal d'arrêt obligatoire, avec 114,440.

Dans l'application du règlement sur les points de démerite, un total de 609 conducteurs ont été contraints de passer de nouveaux examens de conduite, 27 de s'inscrire à des cours de conduite dans une école agréée par le ministère, 619 d'assister à des séances d'éducation routière et 135 se sont vu retirer le privilège de conduire leur voiture en fin de semaine et les jours fériés.

Quant aux 138,573 permis suspendus, 8,964 l'ont été par les tribunaux. Pour sa part, le directeur du Bureau des véhicules automobiles en a suspendu 129,609 dont 115,293 en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi de l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles.

CENTRE D'IMAGE ET DE SON

21

MAGASINS POUR VOUS SERVIR

ATLANTIQUE

"Le maître de l'électronique"

LTEE

PROFITEZ DU PRIX RÉDUIT DE CET ENSEMBLE

KENWOOD

D'UNE PUISSANCE RMS TOTALE DE 30 WATTS

ENSEMBLE COMPRENANT

- Le récepteur AM-FM KENWOOD KR-2600 d'une puissance totale de 30 watts.
- Les enceintes acoustiques à haut-parleurs jumelés pour un rendement sonore équilibré.
- Le tourne-disques Philips modèle GA-427 à courroie de transmission • Pleurage et scintillement inférieurs à 0.2% • Moteur synchrone pour une rotation silencieuse et constante.

Prix suggéré \$566.95

PRIX SPÉCIAL ATLANTIQUE

\$449

Une économie de \$117.95

CHARGEX ET MASTER CHARGE

253-8880

MAGASIN ENTREPOT

6060 EST BOUL. MÉTROPOLITAIN

entre Langelier et Lacordaire (cote sud du Métropolitain)

AVIS PUBLIC

LA GALERIE ROYALE ANNONCE

LA PLUS GROSSE VENTE DE SON HISTOIRE MAINTENANT EN COURS

La plus vaste sélection de peintures à l'huile de qualité jamais assemblée au Canada doit être liquidée très rapidement.

CECI EST UNE VENTE URGENTE
N'HÉSITEZ PAS À AGIR DÈS MAINTENANT

PEINTURES
DE QUALITÉ

À PARTIR DE
\$25

Encadrement
de qualité
inclus

GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop) 845-4383

LES CARTES CHARGEX, MASTER CHARGE ET AMERICAN EXPRESS SONT ACCEPTÉES.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUROIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditeur adjoint en chef

Les syndicats face à la concertation

Le projet qu'on prête au gouvernement Lévesque de convoquer pour le mois de mars une conférence tripartite sur l'état de l'économie québécoise mérite sûrement d'être appuyé. Il est dans l'ordre, en tout temps, et particulièrement dans la période difficile qui s'annonce, que les grands agents économiques: l'Etat, les entreprises et les syndicats, se concertent sur les objectifs communs à atteindre et sur les façons de les réaliser.

Ces agents sont des partenaires. Ils ont chacun, bien sûr, des préoccupations à court terme qui ne vont pas dans le même sens mais, à long terme, ils ont tous intérêt à ce que l'économie soit saine et forte. Quand l'économie va, les entreprises encaissent des profits, les travailleurs peuvent compter sur des emplois plus nombreux et plus rémunérateurs, et l'Etat, finalement, se voit assuré d'une rentrée plus généreuse des impôts à même lesquels il peut améliorer ses mesures sociales.

Une rencontre au sommet comme celle à laquelle songe le premier ministre Lévesque permet notamment aux syndicats de participer au processus de décision dont ils se plaignent régulièrement d'être écartés. Et, sauf erreur, c'est ce que réclamait le Congrès du travail du Canada dans le mémoire qu'il soumettait l'an dernier au cabinet fédéral.

La conférence tripartite arriverait aussi à un bon moment, et cela pour deux raisons. D'abord, le gouvernement québécois ayant décidé, à toutes fins utiles, de mettre fin aux contrôles anti-inflation, on doit s'interroger sans tarder sur les mesures de transition à adopter pour que la flambée des prix ne reprenne pas de plus belle dans les mois qui viennent alors qu'on cherchera évidemment à réduire aussi le taux de chômage.

Mais il y a plus. C'est au moment où il jouit encore d'un "préjugé favorable" parmi une bonne partie des travailleurs que le gouvernement a le plus de chance d'obtenir la collaboration de leurs organisations syndicales. Les syndicats, sous les régimes antérieurs, ne désiraient pas collaborer avec le gouvernement, qu'ils qualifiaient dans leur langage à saveur marxiste d'ennemi de la classe ouvrière et de valet du capitalisme. Le gouvernement péquiste échappe encore à de tels qualificatifs, en tout cas de façon générale.

Au fait, dans une agréable volte-face, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, déclarait lundi de cette semaine que sa centrale était prête à participer aux consultations envisagées par l'administration Lévesque. Pour lui, la concertation avec le nouveau gouvernement se justifie très bien depuis que celui-ci a témoigné de

sa bonne foi en abolissant les contrôles sur les salaires.

Reste à convaincre, il va de soi, les deux autres grandes centrales: la CEQ et la CSN. Ce ne sera peut-être pas facile, même si M. Louis Laberge a promis personnellement de s'en charger, mais, encore une fois, le prestige non entamé de la nouvelle équipe péquiste a plus de chance de jouer maintenant que dans un ou deux ans. C'est un secret de polichinelle qu'une forte proportion de militants syndicaux a voté pour le parti au pouvoir et que ce dernier n'a rien fait depuis pour s'aliéner sa sympathie.

La CEQ, à son tout récent conseil général, n'a pas voulu aller plus loin qu'une collaboration bilatérale avec le gouvernement, prenant même la peine de préciser qu'elle n'accepterait pas de fonctionner à l'intérieur d'organismes où serait représenté le patronat. Mais devant l'occasion unique qui lui est offerte d'influencer les politiques de l'après-contrôle, on a le droit de se demander si les militants de la base ne l'inciteront pas à rajuster son tir.

On peut formuler des observations à peu près semblables en ce qui touche la CSN. Celle-ci, tout comme la CEQ, n'a pas appuyé officiellement le Parti québécois, mais un grand nombre de ses membres, oeuvrant dans les secteurs

public et parapublic, ont particulièrement bénéficié du "préjugé favorable" du nouveau gouvernement à l'endroit des salariés. Ils pourraient bien, eux aussi, amener leurs dirigeants à accepter une collaboration, même si celle-ci répugne à leur idéologie. La CSN, de toute façon, est moins intransigeante à ce chapitre que la Centrale des enseignants.

C'est une attitude peut-être trop optimiste. Mais il nous semble que le réalisme et le bon sens ne peuvent pas ne pas triompher.

Depuis des années, on reproche aux centrales syndicales de se cantonner dans un stérile négativisme. En substituant la concertation à la confrontation, elles auraient la chance d'améliorer très sensiblement l'image que le public se fait d'elles.

Si elles refusent de collaborer avec un gouvernement qu'elles ont contribué largement à faire élire, on sera porté à conclure que rien ne pourra jamais les satisfaire, que leur cas est vraiment désespéré. Non, en vérité, elles ne peuvent laisser passer cette occasion de témoigner qu'elles sont aussi capables d'une action positive.

Vincent PRINCE

Le boycott arabe au Canada

On savait que, depuis une quinzaine d'années, les pays arabes appliquaient une politique de boycott économique contre Israël et ses fournisseurs, mais on ne savait pas jusqu'à quel point ces mêmes Arabes réussissent à faire respecter leur boycott dans les pays avec qui ils font affaire, notamment le Canada.

Un rapport déposé à Ottawa récemment jette sur cette question une troublante lumière. Rédigé par le professeur Irwin Cotler de McGill, au nom de la Commission sur la coercition et la discrimination économique, le rapport démontre que le boycott n'est pas seulement dirigé contre Israël. Il vise également les citoyens d'origine juive appartenant aux pays avec lesquels les Arabes entendent commercer.

Ainsi, une entreprise canadienne désireuse de bénéficier de contrats ou de commandes provenant de pays arabes, est fortement pressée de se débarrasser de ses directeurs juifs, de ne pas utiliser de matériaux provenant d'Israël ou d'entreprises traitant avec Israël, de ne pas expédier les commandes sur des bateaux appartenant à des entreprises traitant avec Israël, de ne pas faire assurer ces commandes par des compagnies mises à l'index par la Ligue arabe et, enfin, de s'interdire tout document ou matériel comportant l'Etoile de David.

Visiblement, la Ligue arabe se prévaut de ses fabuleuses réserves de pétro-dollars pour forcer la main de ses fournisseurs. En incitant le plus de pays possible à se dissocier économiquement d'Israël, elle espère sans doute réussir un jour à tarir toutes les sources d'approvisionnement de ce pays, notamment son approvisionnement en armes. La ligue inscrit sur une liste noire tout pays qui refuse de se conformer aux prescriptions du boycott.

Composée d'universitaires et d'anciennes personnalités politiques, dont Judy LaMarsh, Herb Gray et David Lewis, la Commission constate, avec effarement, que 94% des exportateurs américains vers les pays arabes se conforment au boycott, et elle présume que la proportion atteint un pourcentage analogue au Canada. Sur la foi de témoignages recueillis au cours de son enquête, la Commission croit pouvoir affirmer que le boycott se trouve "largement appliqué au Canada".

Parmi les principales entreprises canadiennes qui — depuis surtout 1973 — ont accepté, sciemment ou par inadvertance, de se conformer au boycott arabe, on remarque les princi-

pales grandes banques, des entrepreneurs de renom, et même des agences des gouvernements provinciaux et fédéral.

La Commission a raison d'affirmer qu'"en acceptant de traiter les lettres de crédit contenant des clauses de boycott, les banques canadiennes se font les agents du boycott arabe". Mais elle exagère quand elle insinue que "l'attitude de complicité du gouvernement dans le boycott arabe a facilité, sinon encouragé, son application au Canada".

Il serait plus juste de dire que, pris par surprise, les gouvernements se trouvent impliqués à cause des erreurs de jugement des responsables de leurs agences et à cause de l'absence d'une législation claire. La Commission ne peut parler de "complicité" après avoir noté qu'en mai 1975, le premier ministre Trudeau a dénoncé le boycott comme "contraire à tout ce que le gouvernement respecte et, en fait, à tout ce que la morale canadienne respecte". Mais la Commission a raison de dire qu'il ne suffit pas de condamner le boycott arabe; il faut prendre des dispositions pour empêcher qu'il continue d'intimider les entreprises canadiennes.

Récemment, le ministre des Affaires extérieures, M. Jamieson, indiquait que "toutes les sociétés canadiennes... seront tenues de faire connaître tous les cas où elles ont respecté les dispositions du boycott... (et) les renseignements extraits de leurs rapports seront rendus publics". Une politique gouvernementale s'inspirant de cette déclaration de principe contribuerait, à n'en pas douter, à réduire considérablement les ravages que peut causer ce genre de discrimination au Canada.

Le gouvernement canadien se doit d'agir au plus tôt. Au dire du rapport Cotler, une loi bien articulée aiderait les entreprises qui, bien qu'étant hostiles à ce genre de discrimination, ne veulent tout de même pas que leur opposition au boycott bénéficie à des concurrents moins scrupuleux. La loi mettrait tout le monde sur un même pied de concurrence et favoriserait une conjugaison des efforts en vue de combattre ces ingérences indues.

Isolées, et dans l'absence d'une législation adéquate, les entreprises canadiennes n'ont que leur conscience pour se défendre contre les pressions arabes. Une loi claire et ferme mettrait fin à l'odieuse chantage auquel elles se trouvent soumises et couperait court à des pratiques déshonorantes en pays civilisés.

Jean PELLERIN

On a besoin des Gens de l'air

Comme le paradoxe ne nous gêne pas, au Québec, il est possible que nous assistions bientôt au meilleur exemple du genre: on parlera français dans le ciel québécois malgré ceux qui l'exigent.

Les Gens de l'air du Québec ont refusé de participer aux travaux de la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les airs. Tout comme ils ont refusé les tests de simulation de vol, ils ont peut-être raison de douter des possibilités concrètes du gouvernement fédéral face aux associations majoritairement anglophones. Ils ont peut-être raison de croire mordicus en leur position. Et ils ont absolument raison de se battre pour défendre leur cause. Mais qui leur fera comprendre que leur fameuse cause risque de perdre sa propre crédibilité à cause de l'inaptitude de ses défenseurs?

Qu'est-ce qui motive les Gens de l'air à choisir des moyens aussi inefficaces? Qui les engage dans cette voie? Qui servent-ils, finalement? Leur entêtement dépasse la raison et le désir de parvenir à une fin juste.

Les Gens de l'air, mis à part Jean-Luc Patenaude, directeur québécois de la CATCA, sont tombés dans le triste défaut de leurs collègues anglophones: ils font de la politique sans en connaître l'art. On peut même dire que les anglophones apprennent beaucoup plus vite que ceux du Québec. Car la CALPA et la CATCA ont présenté des mémoires qui ont au moins l'apparence de traiter du problème sous son aspect technique. Leurs prises de position racistes, émotives et passionnées se sont bien estompées. On a compris, là-bas, que la seule réponse valable devait être technique.

Les Gens de l'air ne l'ont pas compris et ils continuent leur combat d'arrière-garde.

C'est peut-être leur exemple qui a inspiré les mémoires que certains anglophones ont fait parvenir à la Commission d'enquête. Ça pue le racisme, l'incompréhension et la bêtise. Si la Commission est influencée par de tels textes, elle prouvera son ineptie. Mais on peut espérer que seuls

les rapports techniques auront du poids devant elle.

C'est à ce niveau que les Gens de l'air pourraient collaborer. En fournissant une documentation, un ensemble de preuves irréfutables. En comprenant que le débat actuel exige que la preuve soit faite par eux puisque l'enjeu les concerne en tout premier lieu.

Mais aussi, il est urgent de manifester à l'ensemble du Canada que les demandes du Québec n'ont rien à voir avec la frustration, la vengeance ou le caprice; elles s'inscrivent dans un juste retour à la raison et au respect mutuel. En ce sens, les Gens de l'air nous représentent tous. Le malheur est que nous ne puissions, personne d'entre nous, prendre la place qu'ils laissent vacante devant la Commission.

Si nous gagnons la bataille du français dans les airs, ce sera malgré eux; et si nous la perdons, ce pourra être à cause d'eux. Il ne suffit pas de réussir l'envol; c'est l'atterrissage qui est le plus dangereux.

Jean-Guy DUBUC

MAUDIT RÉACTIONNAIRE!



Document

Les prochaines relations Québec-Montréal

Le maire Jean Drapeau a prononcé mardi devant les membres de la Chambre de commerce une allocution qu'il avait intitulée "Quelle heure est-il?" et dans laquelle il traitait des relations entre la ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Voici la partie de son allocution qui traite de cette question.

Quelle heure est-il à l'horloge des relations Québec-Montréal? Voilà bien une question qui, pour être apparemment récente, n'en est pas moins — sous son air de jeunesse — une très vieille question.

Ce n'est sûrement pas à cette tribune de la Chambre de commerce de Montréal que j'aurai l'impression d'apprendre à mes auditeurs quelque chose de nouveau si je dis que les aiguilles de cette horloge conservent leur caractère permanent bien connu de grande nervosité. (...)

Il est hélas vrai, que la loi 82 adoptée à la session d'urgence de décembre contient une série d'amendements à la Charte dont l'urgence ne s'applique pas et sur lesquels il faudra revenir avec une urgence non moins grande que celle qu'on en a mise à les adopter.

Il est de notre devoir de participer activement à l'étude de tout projet de loi tendant à amender la Charte de Montréal. Malheureusement, il est devenu maintenant d'un snobisme de bon aloi de suspecter la Charte de Montréal d'être atteinte de toutes les maladies honteuses imaginables et de vouloir la soumettre, en conséquence, à un traitement intensif.

Il nous faudra veiller à ce que des apprentis sorciers ne s'amuse pas à jouer avec la mécanique juridique de la Ville de Montréal, à la démanteler pour la satisfaction d'en remplacer certaines pièces. Nous devons prévenir le gouvernement contre de telles tentatives qui ne pourraient procéder que d'improvisations coûteuses.

Il importe peu que les apprentis sorciers auxquels je réfère agissent à distance, depuis leurs salles de

rédauction, leurs studios de radio ou de télévision, ou leurs officines de contestation, ou de plus près, depuis leurs bureaux de hauts fonctionnaires. (...)

Nous avons reçu un mandat d'ordre municipal, dans un contexte juridique et constitutionnel d'ordre municipal établi, et il est loin d'être prouvé que la population désire des changements majeurs à la conception même du régime municipal. Notre devoir sera de collaborer avec le gouvernement dans toute tentative d'améliorer, de faciliter le rendement, mais pas nécessairement de conspirer avec qui que ce soit pour modifier des structures qui elles-mêmes en ont remplacé d'autres auxquelles certains prêchent imprudemment le retour. (...)

La fiscalité municipale est, quant à elle, une horloge qui retarde considérablement sur le temps du soleil, des équinoxes et des solstices. A son cadran, les aiguilles indiquent l'heure des temps anciens, car le régime des revenus municipaux, ainsi dénommé parce qu'ils appartiennent en propre à la ville, est le même qu'au début de notre pays. Les autres revenus demeurent des dons de charité soumis à la générosité passagère, fluctuante du donateur: le gouvernement provincial.

J'ai longuement traité de cette question en septembre dernier au congrès des maires et municipalités du Québec. Il s'agissait alors de rappeler le sens de la Constitution canadienne qui place incontestablement les "institutions municipales" dans la juridiction des provinces. Je dis bien DANS la juridiction des provinces, c'est-à-dire, que les gouvernements provinciaux pourraient administrer directement les affaires et les institutions municipales sans même créer ou établir des municipalités distinctes ou une juridiction municipale distincte.

Toutes les obligations, tous les pouvoirs, toutes les responsabilités d'ordre municipal ne le deviennent que par la volonté des gouvernements provinciaux qui jugent à propos de confier une partie de la juri-

diction provinciale à des administrations municipales.

Il ne s'agit pas d'un troisième pouvoir constitutionnel mais de l'exercice d'une partie de l'un des deux seuls pouvoirs constitutionnels: le pouvoir provincial.

De cette vérité découle pour les gouvernements provinciaux l'obligation stricte de reconnaître, d'attribuer à leurs créations municipales des sources de revenus appropriées aux caractères et à l'ampleur des charges ou du mandat qui leur sont confiés.

Avec une rapidité incroyable au cours des récentes années, disais-je alors à mes 3,000 collègues municipaux, les taxes municipales sont devenues, sur le plan de la justice face aux charges financières publiques, absolument fausses, dépassées par le progrès social.

Et j'attirais l'attention de mes collègues sur ceci: "Ce qui ajoute à la gravité de la situation, c'est que psychologiquement les contribuables deviennent en leur esprit pour tant pacifique, des contestataires de cette formule de prélever les revenus nécessaires à l'administration générale des services municipaux."

Il nous paraît que toute priorité doit être reconnue à cette question de la fiscalité municipale. Tout ce qu'il y a de penseurs, de chercheurs et de "trouveurs" dans les gouvernements provinciaux, particulièrement dans leur ministère des Finances et dans celui des Affaires municipales, doit repousser toute tentation trop facile de perdre du temps à s'amuser avec les institutions municipales comme avec le "Mecano" de leur enfance et s'attaquer plutôt, et résolument, à la grande œuvre qui s'impose avec une urgence sans cesse grandissante, la nouvelle programmation des revenus municipaux. Je dis bien programmation. (...)

Les villes doivent être reconnues comme l'un des éléments constitutifs d'un pouvoir constitutionnel. Et en conséquence, "il faut que chacune de nos municipalités, à défaut de grossir, puisse devenir, chacune à sa place, à son rôle, chacune à sa dimension propre, une grande ville".

Le premier bébé de l'année

LA PRESSE du 3 janvier nous annonçait que le premier bébé de la nouvelle année, à Montréal, avait vu le jour 15 secondes après le dernier coup de minuit. Par la même occasion, LA PRESSE nous apprenait que l'honneur d'être le premier - né de 1977, au Canada, revenait cependant à un bébé de Calgary (Alberta) venu au monde une seconde seulement après le début de la nouvelle année.

Ces chronométrages "split second" laissent sceptique quand on songe que, dans un pays de la grandeur du nôtre, les différences de temps entre deux lieux très éloignés l'un de l'autre se mesurent en heures.

On sait en effet que le jour se lève sur la côte est du pays longtemps avant de se lever sur la côte ouest. Ainsi, un bébé né à minuit à St-Jean (Terre-Neuve) serait né en réalité cinq heures avant un autre qui naîtrait à minuit, aussi, mais à Vancouver. Et le bébé de St-Jean conserverait toute sa vie cette avance de cinq heures sur l'autre de Van-

couver. De même, à cause du décalage de l'heure, notre premier bébé de Montréal, arrivé en ce monde 14 secondes après son rival de Calgary (selon l'heure locale, ou légale, de chaque ville), s'est trouvé à naître, en réalité, deux heures moins 14 secondes avant l'autre et il en restera toute sa vie d'autant plus âgé que l'autre. Ces deux bébés sont nés la même journée bien sûr, mais une journée qui se déplace pendant quelque cinq heures, de l'est à l'ouest du vaste territoire canadien et qui culmine à Montréal deux heures avant de culminer à Calgary.

Ces considérations n'enlèvent rien au mérite des deux premiers - nés du Canada. Elles ne doivent rien enlever surtout à la joie et à la fierté des parents. Mais elles sont utiles, parce qu'elles nous rappellent que, bien que la vie soit plate parfois, notre planète reste toujours ronde, qu'elle tourne toujours sur elle-même et autour du soleil et que, de la sorte, il y a constam-

ment, quelque part sur terre, un minuit, une aurore, un midi et un crépuscule, pour l'avantage et l'émerveillement des humains,

ainsi que pour jouer des tours à certains chronométrateurs!

Arthur PICHE
Montréal



Du mariage, de la famille et de l'État

Depuis le 15 novembre, avec l'avènement d'un nouveau gouvernement au Québec, je me prends à faire des rêves pour le mariage et la famille en notre sol québécois.

1 — Le premier fait qui m'inquiète est le nombre de divorces et de séparations au Québec. Nous en comptons un nombre grandissant et il ne faut pas oublier que ceux-ci aboutissent en tant que familles monoparentales, avec des parents déséquilibrés et surtout des enfants insécurisés. A ceci, nous devons ajouter un poids, non mesurable sur papier, de traumatismes personnels, d'injustices humaines, de misères morales et de difficultés longues à aplanir. N'oublions pas qu'il faut plusieurs professionnels salariés pour remplacer un père ou une mère auprès d'enfants perturbés par une situation de mariage dissolu. Devant cette problématique de base, au niveau d'une nation, mon premier rêve est celui d'un TRIBUNAL DE LA FAMILLE.

Ce tribunal, requis depuis des années par des rapports de commissions d'enquête ainsi que divers organismes familiaux, achoppe depuis toujours sur une querelle de juridiction constitutionnelle entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs provinciaux. Comme si cela ne pouvait se régler entre personnes de bonne volonté et douées d'un sens du bien commun. Ceci me fait mettre en doute la rentabilité fédérale pour la famille québécoise. Ce tribunal rêvé serait responsable, entre autres choses, d'éva-

luation, avec le couple dont le mariage est en difficulté, de tentative de réconciliation autant que possible, de conseils judiciaires sur la décision à prendre, s'il y avait lieu d'ententes légales justes envers tous les membres concernés, aussi bien enfants qu'époux, et enfin de services complémentaires spécialisés auprès de tous les membres de la famille en besoin.

2 — Une autre matière à réflexion est celle de la DENATALITÉ AU QUÉBEC. Cette dénatalité nous fait ressembler à une "forêt sans jeunes pousses", et aujourd'hui, je me prends à rêver de respect et d'encouragement pour nos familles nombreuses ainsi que pour nos jeunes couples qui ont le goût d'avoir plusieurs enfants.

POUR NOS FAMILLES NOMBREUSES, JE FAIS LE RÊVE:

— d'allocations familiales plus généreuses;

— d'habitations, maisons unifamiliales ou logements, plus spacieuses et à prix modique, en terme d'achat ou de location;

— d'une politique de travail à temps partiel pour les mères de famille qui veulent jouer leur rôle familial auprès de leurs enfants et social à l'extérieur du foyer. Que les services gouvernementaux commencent par ouvrir leur porte aux mères de famille qui veulent travailler à temps partiel et ceci pourra servir d'exemple à l'industrie privée qui, en plusieurs cas, pourrait facilement s'organiser pour fonctionner avec de l'emploi féminin à temps partiel. Si, comme société, nous sommes

intéressés à la promotion de la famille, les employeurs devraient être incités à offrir la possibilité de temps partiel aux mères de famille qui le désirent;

— un réseau de garderies publiques subventionné par les deniers publics et privés, qui serviraient non seulement à reposer la mère mais aussi à socialiser les enfants. N'oublions pas que le rôle de socialisation jouaient autrefois nos familles nombreuses doit être remplacé par un regroupement des enfants. Je sais qu'on y pense.

3 — Etant donné qu'avec l'évolution socio-culturelle que nous connaissons, de plus en plus de parents éprouvent des difficultés d'adaptation aux nouvelles méthodes éducatives qu'exigent leurs enfants, JE REVE de services spécialisés aux parents et aux familles, tels que:

— cours d'entraînement aux rôles parentaux dans les programmes d'éducation aux adultes (action préventive);

— d'accessibilité aux services de consultation et de thérapie familiale auprès d'un personnel spécialisé pour nos familles en difficulté (action curative);

— de favoriser la formation de personnel spécialisé (professionnels et groupes de bénévoles) en ce qui concerne les problèmes familiaux. Que la formation de ce personnel existe dans toutes les régions du Québec et non seulement dans les grands centres tels que Montréal et Québec.

A venir jusqu'à récemment, les Centres de services sociaux préconisés par l'ex-ministre Claude Castonguay mettaient

lentement sur pied ces services. Avant les élections, son successeur, l'ex-ministre Claude Forget, s'apprêtait à empêcher les Centres de services sociaux de continuer gratuitement ces services à la famille en supprimant la vocation psycho-sociale des Centres de services sociaux et préconisait l'ouverture de cliniques privées pour les spécialistes en relations humaines. En somme, c'était refuser des services dont la population en général a besoin, en particulier en ce qui concerne les besoins des couples et des familles. Il était donc temps que du changement arrive. Heureusement, c'est arrivé!

Avec l'avènement d'un nouveau gouvernement et du ministre des Affaires sociales, le Dr Lazure, je me reprends à espérer une attention sérieuse et une aide plus directe de la part du gouvernement pour la famille québécoise. Je souhaite que nous sortions de la politiciaille à court terme et que nous nous engagions dans des politiques fondamentales et à long terme. C'est un pays qu'il nous faut bâtir et, que nous le voulions ou non, la première industrie de ressources humaines qualifiées demeure la famille, et encore que nous le voulions ou non, la famille se fonde généralement dans le mariage. Un mariage et une famille en santé sont d'une rentabilité économique autant que sociale, ne l'oublions pas.

«Gens du Québec, c'est notre tour de nous parler d'amour.»

Guy HUARD,
travailleur social
consultant matrimonial
Norberville

Quand Air Canada "adapte"

Monsieur Claude I. Taylor
Président
Air Canada

Monsieur le président,

Au cours d'un récent vol à bord d'Air Canada entre Montréal et Québec, j'ai pris connaissance d'"enRoute", publication bilingue mise à la disposition des passagers sur toutes vos lignes aériennes.

J'ai suivi la consigne: "Ce numéro d'enRoute est votre. Emportez-le", et c'est à ce titre d'usager que je commence l'article bilingue portant sur les stations de ski (enRoute no 10, volume 1, décembre 76 / janvier 77).

Je dois vous dire d'emblée que j'ai été particulièrement choqué de constater à cette lecture que la version anglaise ne correspondait pas exactement à la version française.

La partie décrivant dans la version française le Mont Ste-Anne "le plus grand centre de ski de l'Est du Canada" a tout simplement été supprimée dans la version anglaise. Est-on incapable d'écrire en anglais ce que vous exprimez gentiment en français, et je cite: "Quand la montagne est aussi près d'une ville passionnante, quel skieur ne se sentirait comblé?" Skieur ou pas, nous le sommes en effet.

Je sais, la parade est facile. "Erreur technique" ou bien "les énoncés, opinions et points de vue formulés dans enRoute sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues de l'éditeur ou d'Air Canada". Alors, je dirai publiquement,

puisque j'ai l'intention d'adresser copie de cette lettre à la presse, qu'il est extrêmement regrettable que la compagnie aérienne nationale que vous dirigez se comporte d'une façon aussi trompeuse avec les passagers et offre parallèlement à ses lecteurs anglophones une information incomplète et partielle dans une revue bilingue et, quoi que vous en disiez, parrainée par Air Canada.

Après la description de Banff, en Alberta, "une nouvelle venue parmi les stations de ski dans les montagnes Rocheuses canadiennes", la moindre honnêteté professionnelle aurait exigé que la version anglaise comprenne aussi la description, je le répète, "du plus grand centre de ski de l'Est du Canada".

Est-ce à dire que vos services estiment que les passagers anglophones, Canadiens, Américains ou autres, ne méritent pas de connaître les beautés du Québec, particulièrement le site et les avantages du Mont Ste-Anne? Pour une fois que la langue française n'est pas lésée, c'est le Québec qui l'est!

En appelant votre attention sur cette question, je suis vaincu, monsieur le président, que vous en connaissez d'ores et déjà la réponse.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Gérard FRIGON
Sous-ministre des
Communications

Chasseurs, sachez chasser

Etant un lecteur assidu de votre journal, je profite de l'espace réservé à l'opinion populaire pour citer un fait arrivé dernièrement.

N'étant pas un adepte de la chasse et ne connaissant pas la valeur de ce présumé sport, j'arrive quand même à accorder un certain respect aux chasseurs. Cependant, j'ai appris récemment, par un organe d'information, et à la suite d'une excursion de chasse dirigée par MM. Paul Berval, Pagé et Lelièvre (ce dernier étant le guide), la manière d'abattre un chevreuil. Tout d'abord, situons les faits: M. Berval tira sur un chevreuil et le blessa grièvement. Un des chasseurs s'approcha de la bête afin d'en constater l'état et reçut une violente secousse de celle-ci à demi consciente. Or, pour un motif de vengeance ou je ne sais quoi, le guide demanda la permission à M. Berval d'abattre la bête avec un couteau de chasse. La permission accordée, la bête fut poignardée mortellement et gemit durant 15 minutes (chiffres de M. Pagé) avant de s'éteindre complètement. Peu après, nous pouvions voir en belles photos, dans un journal local,

les péripéties de l'événement racontées avec brio par M. Pagé. Je déplore cette histoire qui fait preuve d'une cruauté inutile sachant qu'une balle bien placée aurait pu régler le tout sans même en abimer le panache.

Or, dernièrement, voici que M. Paul Berval fut invité à l'émission de Réal Giguère pour clarifier la situation. M. Yves Létourneau fut invité également pour dénoncer, de manière positive, la version intégrale des faits. Etant donné la précision de la description des faits, M. Berval fut acculé au pied du mur et fit quelques mimiques "légères" pour sauver le spectacle.

De toute façon, il est regrettable de voir que de telles choses peuvent se produire de nos jours mais félicitons le dynamisme d'une personne, M. Yves Létourneau en l'occurrence, lequel a pu dénoncer publiquement cette action. Et maintenant que voici bientôt le printemps, nous pourrions constater la couleur du sang de phoque...

P. DALLAIRE
Montréal-Nord

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

En bref

Platitude consommée

Monsieur le Président
Radio-Canada, Montréal

Cher monsieur,

Après avoir vu et écouté "Bye Bye 1976", je viens protester énergiquement contre cette émission d'une platitude consommée. Entre Noël et le Jour de l'An, on nous a présenté de beaux programmes dans l'esprit des Fêtes et voilà qu'on clôture l'année par une émission insignifiante. On se moque de nos hommes politiques dans des caricatures dégradantes qui n'ont rien de drôle.

J.-Raoul Préseault
Rigaud, Qué.

C'est gentil, mais en anglais

SIMPSON-SEARS LIMITED
Bureau des comptes
Messieurs,

Je reçois ce jour votre relevé de compte ainsi qu'un minicatalogue. J'aurais sans doute été beaucoup plus intéressée à ce catalogue s'il avait été rédigé en français.

De plus je constate, et j'en suis fort déçue, que la note au bas de ce relevé de compte est rédigée uniquement en langue anglaise. D'une part vous me dites que vous êtes satisfaits de la façon dont je m'occupe de mon compte, que je suis une cliente bien considérée et que j'ai un bon crédit chez Simpsons-Sears; d'autre part, vous ne prenez même pas la peine de m'écrire en français. Est-ce que vous me considérez vraiment???

Si oui, vous me ferez le plaisir de m'écrire en français la prochaine fois. Sinon, ne m'écrivez plus du tout car je cesserai d'acheter chez vous.

Espérant que ce dernier relevé de compte m'a été adressé en anglais par erreur, je vous prie de me croire,

Une cliente de langue française, fière de l'être.

DIANE BASTIEN
Longueuil

Si vous vouliez, M. Lazure

L'honorable Denis Lazure,
Ministre des Affaires sociales,
Monsieur le Ministre,

J'apprends par ricochet que vous êtes l'homme qui se penche sérieusement sur les besoins des personnes sans défense ou presque.

Mon plus grand désir pour la nouvelle année serait de voir les retraités entre 65 à 70 ans, qui ont le cœur de travailler pour suppléer au coût de la vie, et qui malheureusement sont pénalisés de 50% après un gain de seize cents vingt dollars (\$1.620.00) d'après le dernier barème cela est injuste et monstrueux, car c'est une contribution à condition garantie après 11 ans.

Cela ne se produit dans aucune province du Canada. Vous comprendrez comment je suis enclin de juger que si "Québec sait faire", cela veut dire quoi au juste? Traire, traire, traire...

Pourquoi faut-il que dans ma province cela en coûte toujours plus cher pour se faire instruire et obtenir justice? J'aurais beaucoup à dire, mais une lettre trop longue généralement va au panier.

Bref: Cette loi pourrait s'amender en conséquence par un bon mot de vous, si vous le voulez.

Sachez que 65 ans nous prend au nez à tous, un jour ou l'autre, à vous aussi, vous savez.

Merci bien, Monsieur le Député, et Bonne Année 1977.

Claire LACHANCE
Montréal

Diane Juster: sans intérêt

Dieu que nous avons pleuré, dimanche soir, bien assis devant notre télévision, alors que la pauvre Diane Juster nous hurlait son triste sort, enveloppée frileusement d'un superbe vision (qui ne devait pas être assez chaud, puisqu'elle en changea plusieurs fois) au cours de l'émission.

Entre nous, peut-on concevoir une telle perte de temps et d'argent que celle de "Portrait de Diane Juster", présenté le 16 janvier, aux "Beaux Dimanches"?

Habituellement, j'apprécie beaucoup ce genre d'initiative consistant à nous présenter une interprète dans le cadre de son intimité. La plupart du temps, il est très enrichissant d'écouter

ces gens se confier. Mais cette fois, ayant été témoin d'une émission vide de vrais sentiments (malgré ce qu'en dit la chère concernée), je me demande vraiment ce que ceux qui l'ont écoutée ont pu en tirer.

Comment peut-elle se prononcer sur la situation actuelle de la femme, elle qui vit au-dessus de tout souci financier, et n'a rien à dire, sauf de parler d'elle-même?

Si, "ce matin, (elle) s'est levée pour rien", moi je connais des millions de femmes qui savent très bien pourquoi elles le font, et qui pourraient sûrement, beaucoup plus, nous enrichir par leurs propos, que ceux de Diane Juster (je, me, moi,...)

Radio-Canada devrait repenser le choix de ses émissions, ainsi que la façon de placer son (notre) argent.

Marie-Claude HEUZEY,
étudiante, 17 ans,
St-Léonard

Une université du 3e étage

En 1972 ou 1973, deux sexagénaires, tous deux grands intellectuels et en bonne forme physique et mentale, s'inscrivirent dans une université en vue d'un recyclage pour l'exercice de leurs professions respectives.

Or, à cause de leur grand âge, ils furent tous deux déclarés inaptes et inadmissibles à ce recyclage. L'âge les avait trahis malgré leur ardent désir de se donner l'illusion qu'ils n'avaient pas cessé de vivre, au double point de vue culturel et social.

C'est donc à bon droit que, ces jours-ci, compte tenu de la promesse formelle du gouvernement péquiste, très tendre envers le Troisième âge, a été lancée une campagne assez dense aux fins de la création d'universités pour les personnes âgées saturées d'expérience dans plusieurs domaines.

Espérons que le gouvernement péquiste, toujours fidèle à ses promesses, ne tardera pas à fonder une université pour les personnes âgées.

François Jean-Louis
Montréal

A propos de romans-fleuve

A M. Gabriel Banville.
Malgré son style dithyrambique, j'approuve entièrement votre article au sujet de "Rue des Pignons". Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites.

Pour les personnes ayant une bonne formation, les inepties, que contient ce téléroman sont tellement évidentes, que ça ne porte pas à conséquence, mais pour les jeunes, ce n'est guère formateur à tous points de vue.

C'est d'ailleurs le grand défaut de tous les programmes de ce genre (en passant j'inclus les "Bergers" qui est une suite de situations désastreuses et aberrantes), de durer trop longtemps, de sorte que les auteurs sont obligés de corser les choses et d'augmenter le nombre d'acteurs de plus en plus, pour les faire durer, au grand détriment de la vraisemblance et de la qualité.

R. MARCOUX
Montréal

De la fluoruration de l'eau

On parle de fluorurer l'eau potable pour, à ce qu'on prétend, prévenir la carie dentaire chez les jeunes. N'est-ce pas là une fausse logique? N'est-ce pas à ajouter une bequille à une autre?

La carie dentaire est causée par les sucreries, chocolats et en général l'alimentation appauvrie que l'on permet à nos enfants d'absorber, car nous sommes tous influencés par l'industrie de l'alimentation raffinée. Et maintenant, allons-nous laisser une autre industrie nous empoisonner?

N'est-il pas plus simple de régler un problème à sa source par une saine alimentation que d'en ajouter un deuxième dont on ne connaît pas les conséquences? De quel droit s'avise-t-on de nous forcer à absorber ce poison à petite dose?

De plus, que vont faire ceux qui ne veulent pas de fluor dans leur eau — payer plus cher pour acheter de l'eau en bouteilles?

Pierre SANSFAÇON
Beaconsfield

Le Rapport Cliche sera bientôt dépassé



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Après avoir jour après jour tenté de débrouiller l'écheveau des relations de travail dans l'industrie de la construction, Guy Chevrette est songeur au moment de passer à l'action.

SUITE DE LA PAGE A 1

Ryan d'avoir instauré une tutelle "par le haut", qui n'a rien donné, puisque tout le monde sait que la gaffe est encore là, du moins chez les plombiers, qu'une cotisation illégale a vraiment été prélevée et qu'André Desjardins a participé aux négociations.

M. Chevrette déclare que si c'était à refaire, il aurait insisté pour qu'on préconise plutôt une tutelle originant du milieu, c'est-à-dire qui aurait été confiée au monde syndical, soit la base de ces syndicats et peut-être des syndicalistes de l'extérieur des syndicats concernés, mais des syndicalistes tout de même plutôt que quelqu'un étranger au milieu.

M. Chevrette a déclaré aussi qu'il avait été fort naïf de cautionner la recommandation sur "la présomption de culpabilité".

"Si j'avais su que le gouvernement s'en serait servi pour passer sa loi 23 contre les enseignants, je ne l'aurais jamais fait."

D'ailleurs, admet-il, le Rapport Cliche n'est plus applicable tel quel. Et plus on retarde, moins évidemment, il le sera. Il aurait fallu l'appliquer aussitôt.

Sur le placement, il n'est évidemment pas d'accord avec le projet de règlement soumis par l'Office de la construction et dormant sur les tablettes depuis l'été dernier.

"Mon opinion personnelle, il me reste à en convaincre le gouvernement, c'est que le place-

ment, c'est une fonction de l'Etat. S'il doit y avoir contingentement, c'est à l'Etat de le décider, pas à l'Office de la construction. Mais on ne peut départager la main-d'oeuvre de la construction de la main-d'oeuvre des autres secteurs et il faut donc une politique provinciale de main-d'oeuvre au plus tôt.

"Le projet de l'OCQ ne prévoit aucune mesure coercitive visant à assurer les droits des simples travailleurs. Il n'y a aucun recours de prévu de quelque nature que ce soit pour les travailleurs. On a beau, au niveau du code d'éthique, faire certaines normes, certaines lignes directrices, avec la multitude d'organismes à contrôler, il sera, dans les faits, complètement ridicule et impossible de penser à faire respecter les priorités.

"Il est donc préférable que seuls les centres de main-d'oeuvre du Québec soient habilités à faire du placement et il faut couper les subventions à l'Office de la construction pour favoriser l'amélioration des Centres de main-d'oeuvre provinciaux."

Pendant que M. Chevrette fait ainsi le procès de l'industrie de la construction en général et de l'OCQ en particulier, ce dernier organisme, conjointement avec la Chambre de commerce de Montréal, organise, pour le 25, un colloque d'un jour dans un hôtel de la métropole, sous le thème de "la Commission Cliche, 500 jours après".

Des représentants de l'OCQ, de

la FTQ-construction et de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec doivent faire

le point et le président de l'OCQ, M. Real Mireault, doit y dresser les "perspectives d'avenir de

l'OCQ", dans son optique à lui, qui ne sera pas nécessairement celle du gouvernement.



Droits réservés

Rencontre prévue avec Suzanne Paulin

L'adjoint-parlementaire au ministre du Travail, M. Guy Chevrette, ex-membre de la Commission Cliche, se penchera personnellement sur les problèmes rencontrés par ceux qui veulent démocratiser le local 144 des plombiers.

Comme premier geste concret, il recevra, mardi prochain, Mme Suzanne Paulin, cette femme dont le mari s'est vu refuser la validation de son permis de travail, présumément parce qu'il a

refusé de voter en faveur de l'envoi de "Dédé" Desjardins à Las Vegas aux frais des plombiers québécois et de payer une cotisation syndicale illégale de \$25 pour subvenir aux dépenses de Desjardins durant les dernières négociations.

Mme Paulin, qui n'a pas la langue dans sa poche, et son mari, font partie d'un "commando de pères de familles" qui s'est donné comme mission de démocratiser le 144.

REVENU

SUITE DE LA PAGE A 1

ment de revenu. Elle s'adressait à des travailleurs à faibles revenus qui ont charge d'une famille. Elle touchait ainsi 90,000 familles ne recevant aucune aide sociale et dont le salaire annuel gravitait autour de \$6,500 dollars.

Les auteurs du rapport avaient également calculé qu'en 1975 les prestations versées en vertu de ce programme se seraient chiffrées à \$145 millions, sans compter les coûts d'harmonisation fiscale impliqués atteignant \$369 millions.

A l'époque, le ministre Claude Forget alléguait que le programme de revenu familial garanti ne se matérialiserait pas avant 1978 et qu'il dépendait de trois facteurs: la conjoncture économique, d'éventuels accords sur le partage des coûts avec Ottawa, et remaniement administratif.

A son tour, le gouvernement Lévesque, s'il retient la formule, devra trancher sur les seuils d'admissibilité aux suppléments de revenu que verserait l'Etat et sur le seuil de revenu minimum garanti. Ces décisions politiques soutiennent aussi des pèlerinages plutôt essouffants sur la colline parlementaire outaouaise ou loge le grand argentier du pays.

Rappelons que le premier ministre René Lévesque a déjà entonné ses premières tirades sur la sécurité sociale au moment où il était ministre de la Famille et du Bien-Être, en 1965, sous le gouvernement Lesage. Il prônait alors la récupération par le Québec des "programmes qui ne peuvent avoir leur pleine efficacité qu'une fois embriqués dans un tout cohérent et ajustés aux exigences du groupe humain auquel ils s'adressent".

Amendements majeurs à la loi sur les services de santé

A un autre chapitre, le ministre Denis Lazure songe à apporter des amendements majeurs à la loi sur les services de santé et les services sociaux au cours de la prochaine session parlementaire. Il en a dévoilé quelques bribes. "Il y a encore des zones grises dans les hôpitaux où l'on ne sait pas si c'est l'autorité du directeur général qui prime ou celle du conseil des médecins", a-t-il dit.

"Je ne veux pas diminuer l'autorité du conseil des médecins, a-t-il ajouté, mais je veux augmenter l'autorité du directeur général. De toute façon, les gens concernés vont être consultés."

Un autre amendement majeur chambarderait la composition actuelle des conseils d'administration des établissements, et amènerait du même coup l'aboli-

tion de la représentation des anciennes corporations. Même s'il parle "d'une hypothèse qui reste à étudier", le ministre Lazure a cependant émis une opinion précise.

"Je voudrais que la représentation aux conseils d'administration soit constituée en gros de trois blocs, disons de quatre personnes chacun: un tiers représentant la population desservie par un établissement dans un secteur donné; un tiers représentant tout le personnel professionnel et non professionnel de l'institution; et un tiers nommé directement par le gouvernement ou le ministre."

APPEL

SUITE DE LA PAGE A 1

jugé Marceau qui ont été à la base de notre décision.

"Étant conscients de l'intérêt de tous les Québécois d'obtenir du gouvernement fédéral des éclaircissements sur l'étendue de ses obligations vis-à-vis les droits des francophones, nous concluons qu'il faut obtenir du plus haut tribunal une interprétation définitive de l'égalité linguistique définie dans l'article 2 de la Loi sur les langues officielles.

"Le jugement Marceau est mal fondé en droit, sur le plan moral et politique."

En fait, l'AGAQ demande à la Cour d'appel de trancher entre les deux jugements différents prononcés sur le même article par les juges Jules Deschênes (dans la cause d'Air Canada) et Louis Marceau. Le premier reconnaît comme un état de fait l'égalité du français et de l'anglais alors que le second, comme un objectif à atteindre.

FROID

SUITE DE LA PAGE A 1

nudisme Cypress Cove n'ont pas eu d'autre choix que de se vêtir.

Devant le gel de récoltes entières de fruits et de légumes, le gouverneur de la Floride a décrété l'état d'urgence pour l'industrie agricole qui représente des milliards de dollars, pendant qu'à New York les grands magasins enregistraient des ventes phénoménales de sous-vêtements d'hiver.

A Washington, des soldats ont utilisé des marteaux-piqueurs pour briser la glace sur la route que doit emprunter aujourd'hui la parade d'inauguration du président Jimmy Carter. Ted Stevens, sénateur de l'Alaska, a d'ailleurs invité le président à se rendre à Anchorage pour les cérémonies d'inauguration, car il y faisait au moins 40 degrés.

LA FACTORERIE DE TAPIS

VENTE DE LIQUIDATION



NOUS FAISONS TOUT POUR VOUS PLAIRE.

- Les bas prix de la Factorerie de Tapis.
- Nous coupons sur place pour vous économiser temps et argent.
- Entière satisfaction garantie avec échange gratuit ou remboursement dans les 15 jours sur toutes les moquettes.

*Des économies de \$4.98 à \$29.95 la verge carrée, sur nos prix d'aubaines.



Nous faisons tout, sauf la fabrication.

- Pas de dépôt ni de paiements jusqu'en avril grâce à notre plan de crédit différé.
- Livraison immédiate partout au Québec.
- Énorme sélection de tapis en inventaire.
- Installation immédiate avec garantie de service à vie.

6878 EST. JEAN-TALON
Pres Langelier
ST-LÉONARD
259-2571

3450 CÔTE VERTU
À l'est de la Transcanadienne
ST-LAURENT
332-2851

1710 BOLL. DES LAURENTIDES
À St-Martin
LAVAL
668-1140

1560 du Chemin Mervale
OTTAWA
226-3961

HEURES D'OUVERTURE DE MONTRÉAL: 9 h. à 18 h. lundi, mardi, mercredi, 9 h. à 21 h. jeudi, vendredi, 9 h. à 17 h. samedi.





Colloque de la FPJQ

LYSIANE GAGNON

Éternel débat entre praticiens et théoriciens

A PRES 15 ans de pratique du journalisme, Evelyn Dumas, maintenant rédactrice en chef du futur hebdo "Le Jour", se demandait récemment: "Où discute-t-on aujourd'hui du métier? Où le journaliste peut-il faire à mesure son autocritique?"

Dans une interview accordée au journal "Le 30", qui est l'organe de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Mme Dumas évoquait deux grands problèmes: l'absence quasi totale de toute une génération au sein des entreprises de presse (bon nombre de journalistes qui seraient aujourd'hui dans la quarantaine ont quitté le métier), et "un certain manque de rigueur" qu'elle perçoit dans la production journalistique actuelle.

C'est à peu près seulement par des colloques périodiques que les journalistes peuvent échanger de vive voix leurs expériences et faire quelques pas dans la voie difficile de l'autocritique. Mais il semble bien qu'on n'ait pas encore réussi à trouver la formule qui pourrait satisfaire à la fois les journalistes professionnels, les étudiants en communications et les théoriciens de l'information.

Telle est du moins l'impression qu'on avait, au sortir du colloque organisé conjointement, la semaine dernière, par la FPJQ et le département de Communications de l'université Laval.

Divers panels portant sur des sujets comme les faits divers, l'information télévisée, les problèmes des stations privées ou la couverture de la dernière campagne électorale, n'ont guère réussi à ouvrir des perspectives nouvelles. Sous le thème pourtant précis de "l'écriture de presse", on a mis un peu de tout, effleuré toutes sortes de sujets, amorcé mille et une discussions... mais après?

Ces carences tiennent à plusieurs facteurs.

Le choix des panelistes

On n'a pas invité, dans bien des cas, ceux qui auraient pu fournir le maximum d'informations sur un sujet donné. Ainsi, le panel portant sur l'information dans les stations privées ne comprenait aucun représentant patronal, personne non plus du CRTC — l'organisme responsable de l'émission des permis.

Les journalistes présents ont bien fait état des problèmes que tous connaissent déjà: trop de permis sont accordés sans que des garanties soient fournies quant à la qualité de l'information, les stations privées limitent leurs effectifs au minimum (dans les meilleurs des cas, la salle de nouvelles compte une dizaine de personnes), on mise davantage sur le "vedettariat" et sur la course aux cotes d'écoute que sur la transmission de l'information... Dans une dénonciation fracassante de la politique des stations privées, le reporter Claude Poirier a lucidement expliqué qu'il était, pour ses employeurs, "un produit vendable".

Tout cela pouvait intéresser les nouveaux venus dans le métier, mais les autres tournaient en rond, reposant les mêmes questions sans que personne ne puisse y répondre vraiment: pourquoi tant de permis d'exploitation dans le domaine radiophonique? Dans quelle mesure l'action syndicale peut-elle améliorer la qualité de l'information, dans des petites boîtes où, disons, cinq journalistes sont noyés dans un syndicat de techniciens? Peut-on vraiment s'attendre à ce que la presse parlée (exception faite des grands réseaux) livre autre chose que de la nouvelle brute et instantanée? Et les profits, de quel ordre sont-ils? ...

Pas assez de dossiers fouillés

Autre carence: l'absence de

dossiers fouillés à partir desquels une discussion un peu logique et profonde aurait pu s'amorcer.

Le panel portant sur les faits divers, toutefois, a mis en relief l'affrontement classique entre ceux qui, tels Jacques Guay, Jacques Elliot et Pierre Champagne, estiment que le fait divers peut et doit ouvrir la voie à du reportage à caractère social, voire contestataire, et ceux qui, comme Michel Trudeau du Journal de Québec, ne voient à l'exercice de leur métier qu'une seule limite: le libelle diffamatoire. (Mais, de souligner d'autres participants, qui donc parmi les gagnants-petits instruits dont ces journaux exploitent la vie privée, a les moyens d'entreprendre des procédures judiciaires?)

Discussions intéressantes, certes, mais qui ne peuvent pas apprendre grand-chose de neuf à ceux qui sont dans le métier depuis un certain temps.

Mais une communication en particulier, celle de Jacques Benoit de LA PRESSE, pourrait être une formule à retenir. Il a minutieusement décrit de quelle manière il avait effectué sa série de 12 articles sur l'autoroute est-ouest. Une longue recherche qui ressemble à une spirale: d'abord interviewer ceux qui en connaissent le moins, de manière à ce qu'une fois rendu au cœur de la spirale, chez ceux qui en connaissent le plus — et qui sont en général les plus réticents à parler — on dispose du maximum d'éléments d'information... "Car dit-il en énonçant l'une des grandes règles du métier, il faut être soi-même le mieux informé possible pour poser les bonnes questions."

Ce genre d'exposé — qui entre dans les détails concrets de la pratique du métier — peut apprendre bien des choses à la fois aux futurs journalistes et aux "vieux" du métier, car des reportages fouillés comme celui-là sont une entreprise exigeante et



Jacques Benoit: il faut être soi-même le mieux informé...

risquée, et rien n'est plus utile que de savoir comment les autres s'y prennent.

Et la théorie?

Éternel débat entre les praticiens et les théoriciens du journalisme: dans quelle mesure des colloques comme ceux-là doivent-ils faire place à l'analyse des universitaires?... En général, les journalistes se méfient de ceux qui décodent leurs écrits comme si chaque mot ou chaque titre avait été longuement sursé, et qui les entraînent dans des univers hermétiques et abstraits, à mille lieux des salles de rédaction.

C'est sans doute ce qui explique que la conférence du professeur Mouillaud, de l'Institut français de presse, a eu peu de succès.

Même chose pour l'exposé du linguiste Conrad Bureau. Les

journalistes sont toujours ébahis quand ils entendent quelqu'un analyser la part de subjectivité qui entre dans la rédaction d'un article en termes de "corpus", d'"objet individuel", etc. Tout le monde semble s'entendre, toutefois, pour que ce genre de colloque fasse appel à des universitaires qui peuvent fournir d'autres angles d'analyse que ceux des journalistes débordés par le quotidien et le terre-à-terre. Tout au plus peut-on souhaiter que les universitaires s'exercent à une certaine vulgarisation.

Mais il faudrait en contre-partie que l'apport des journalistes eux-mêmes ait quelque chose d'original et dépasse le simple échange d'impressions personnelles, ou l'expression de griefs cent fois entendus, et que les discussions portent sur des sujets mieux circonscrits.

Ainsi, on peut regretter qu'une expérience originale autour de laquelle les journalistes impliqués avaient beaucoup réfléchi — celle de la couverture des dernières négociations du secteur public — n'ait pas pu être racontée ni discutée: cette longue négociation a forcé les journalistes affectés à sa couverture à constituer une sorte de "pool d'information" et à s'entraider étroitement, au-delà de la concurrence que se font leurs médias respectifs. La formule comporte des risques. Mais comment couvrir ce genre d'événement, qui s'étale sur des mois, sur-sature le lecteur ou l'auditeur, et qui fait souvent des journalistes des sortes de pions manipulés par les deux grandes parties en présence — gouvernement et centrales syndicales...?

Cet élément était initialement prévu, mais les organisateurs du colloque l'ont laissé à la dernière minute, au profit d'autres éléments infiniment moins intéressants.

Blancs comme neige...

Enfin, pour ce qui est de l'autocritique à laquelle des collo-

ques comme celui-là devrait donner lieu... très peu merci. Plutôt que de s'interroger sur la façon dont la campagne électorale avait été reflétée dans les médias, la plupart ont préféré faire le procès de la propagande libérale, et ressasser interminablement la vieille histoire des "cassettes".

(Notons aussi qu'un seul, parmi les panelistes devant amorcer la discussion sur ce dernier sujet, avait "couvert" les élections concrètement, "dans le champ".)

Pourtant, bien des questions pouvaient se poser: la presse a-t-elle autant d'influence qu'on le croit? Comment les petits médias peuvent-ils s'en tirer, quelle sorte d'information doivent-ils privilégier — la couverture des "chefs" de partis, ou celle des comités, etc...? Quels problèmes pose à l'information le fait que les journalistes, sociologiquement, sont plus proches du PQ que des autres partis?... Autant de questions qu'il aurait fallu aborder concrètement, à partir d'exemples et de cas précis, mais pour cela il ne faut pas partir de l'idée que les journalistes sont blancs comme neige.

Somme toute, personne n'a guère commenté le thème du colloque — thème pourtant riche: l'écriture de presse, ou le langage journalistique.

Et l'on se demande au bout du compte si les prochains colloques ne devraient pas revenir à la formule qui a déjà été utilisée: un thème très circonscrit et un bon fil conducteur favoriseraient des discussions plus profondes. C'était, par exemple, le cas d'un précédent colloque sur l'information dans le domaine judiciaire.

Pour l'instant, on est bien forcé de constater que les journalistes, dont la tâche est d'informer, sont mal informés sur eux-mêmes, et que les journalistes, dont la tâche est aussi de critiquer, sont peu portés à se critiquer eux-mêmes!

L'enseignement de l'histoire

Comment l'enseignement de l'histoire nationale est disparu des écoles élémentaires

Mme Micheline Johnson, qui est professeure de didactique de l'histoire à l'Université de Sherbrooke et vice-présidente de la Société des professeurs d'histoire du Québec, a livré il y a quelque temps une communication importante sur la «coordination verticale de l'enseignement de l'histoire nationale au Québec». Nous publions aujourd'hui une première tranche des principaux extraits de sa conférence.

— 1 —

par Micheline JOHNSON
collaboration spéciale

Q'EST-CE qu'on fait quand on enseigne à des étudiants pour qui c'est la deuxième ou la troisième fois qu'ils étudient le même objet? Cette question était encore de mise en 1972, car les adolescents qui arrivaient au cégep et au secondaire avaient étudié l'histoire nationale à l'école. Mais aujourd'hui, même les collégiens sont nés vers 1960. Ils sont donc entrés à l'école autour de 1965. Or, depuis cette date, on le sait, tout a été changé dans les écoles. L'enseignement de l'histoire nationale est sorti bien diminué de la «révolution» scolaire. Qu'en est-il exactement?

Le règlement no 1 du ministère de l'Éducation, qui date de mai 1965, a créé le cadre institutionnel pour le départ de la réforme de l'enseignement public et suscité le climat de remise en question systématique de la pédagogie et des contenus d'enseignement. Au niveau élémentaire, en ce qui concerne l'histoire, cette discipline a peu à peu

été délaissée pour la mise en place des «programmes-cadres» de français et de mathématiques. D'ailleurs, le Comité catholique lui-même a condamné, en 1967, les manuels d'histoire du Canada des trois premières années: LES MISSIONNAIRES SONT VENUS AU PAYS DES INDIENS, LES FRANÇAIS S'ÉTABLISSANT AU PAYS DES INDIENS, ILS ONT FAIT NOTRE PAYS comme contraires aux visées de la nouvelle catéchèse. C'est donc dire que progressivement, depuis 1965, on a cessé d'enseigner l'histoire du Canada dans les écoles élémentaires.

Ce n'est que depuis 1971 seulement, que le programme Orientation nouvelle des sciences humaines a l'élémentaire a pénétré timidement dans les écoles. Il propose une approche intégrée de l'étude du milieu dont l'un des objectifs de base est l'appréhension du concept de temps. Je suis entièrement d'accord avec cette approche, ayant contribué moi-même à la diffuser. Cependant, je sais, pour avoir été dans une cinquantaine d'écoles élémentaires réparties dans une dizaine de commissions scolaires, que la perspective historique n'est PAS vraiment présente, actuellement, dans cette étude du milieu. C'est pourquoi j'affirme que la situation actuelle est diamétralement opposée à celle qui existait il y a 10 ans à peine, alors que les élèves étaient saturés d'histoire du Canada et ne se voyaient présenter qu'une vision édulcorée, voire théologique du passé. Cette vision a été critiquée, honnie, ridiculisée.

Dans le climat qui caractérise l'enseignement depuis la «révolution scolaire», ces critiques ont, à toutes fins utiles,

éliminé l'enseignement de l'histoire nationale à l'école élémentaire. D'un autre côté, le nouveau programme n'a pas encore suscité un contenu de remplacement à celui qui a été mis au rancart. C'est là la situation dans les écoles élémentaires.

Au secondaire

Au niveau secondaire, des circonstances différentes ont entraîné le phénomène de la diminution de l'enseignement de l'histoire nationale. Au nom de la polyvalence de la formation et de l'intérêt de l'élève, on a rendu l'histoire optionnelle. M. Bruno Deshaies, responsable des sciences de l'homme au ministère de l'Éducation a souligné à plusieurs reprises les caractéristiques de cette diminution. En 1974, 38% seulement de la population scolaire du secondaire public étudiait l'histoire nationale et l'exercice des choix nuisait sérieusement à l'enseignement des sciences de l'homme à ce niveau.

Beaucoup se sont alarmés. Divers organismes ont entrepris une campagne pour rendre l'enseignement de l'histoire nationale obligatoire et ont obtenu gain de cause le 27 novembre 1974, lorsque l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité de rendre l'étude de l'histoire nationale obligatoire au niveau secondaire. Des gestionnaires de l'école secondaire ont opposé à cette loi des difficultés administratives, ont tenté de suggérer la fusion de l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales, pour «économiser» des périodes, ce à quoi les sociétés de professeurs ont réagi vigoureusement. Bref, le débat est devenu un débat public; à preuve, deux émissions de télévision, Le 60 du 23 janvier 1975 et le Parle parle

jase jase du 2 mars 1975 et de nombreuses lettres dans les journaux. Encore aujourd'hui, tous les élèves du secteur professionnel échappent à la directive ministérielle.

Mais cet aspect de la question est bien partiel. Et on fausserait grandement le problème en le limitant à ses aspects administratifs. L'enseignement de l'histoire nationale pose un problème pédagogique, celui de l'enseignement, et un problème de contenu: quelle histoire enseigner? En ce qui concerne l'enseignement, de nombreuses difficultés existent. Je n'en ferai que l'énumération car il serait trop long de tout examiner.

- L'enseignement de l'histoire au niveau secondaire doit se faire par des diplômés en histoire. Dans la pratique, 63% des professeurs sont des diplômés en histoire.
- Plusieurs «spécialistes» n'enseignent pas «leur» discipline. Notamment depuis 1975, l'histoire est enseignée à plusieurs endroits par des professeurs de géographie.
- Souvent l'enseignement du «spécialiste» est trop avancé pour ses élèves parce que calqué sur ce qu'il a appris à l'université.
- Par contre l'enseignement du «non spécialiste» se réduit souvent à une distribution de travaux et d'exercices.
- Les manuels utilisés sont trop difficiles pour les élèves, parce que destinés à un public qui a «déjà une connaissance de la matière».
- L'examen annuel du ministère, tout en étant théoriquement souhaitable pour struc-

turer l'enseignement, s'est révélé dans les faits, un instrument inadéquat qui mesure ce que les élèves ignorent plutôt que de mesurer ce qu'ils savent.

En ce qui concerne le contenu, je dirais que les difficultés sont encore plus troublantes. Il me semble symptomatique qu'aux deux émissions de télévision consacrées à l'enseignement de l'histoire, on ait tenu à inviter M. Léandre Bergeron. Il symbolise à mon sens, le grand courant «réformiste» qui caractérise actuellement une certaine idée qu'on se fait de l'histoire du Canada. Aucun historien ne prend M. Bergeron au sérieux mais, curieusement, M. Bergeron reste à la mode à travers les médias d'information. Cette mode se répercute chez les professeurs d'histoire qui sont volontiers «marxisants» et très souvent contestataires. De même, l'option «canadienne» a cédé le pas à l'option «québécoise», comme si, en Histoire du Canada (cette expression même est à proscrire semblerait-il), on n'avait pas TOUJOURS parlé SURTOUT du Québec. Et pendant que ce double débat se poursuit (car il n'y a pas unanimité chez les professeurs), on néglige d'expliquer le b-a-ba de l'histoire à un auditoire qui étudie l'histoire nationale pour la première fois de sa vie. Les professeurs préfèrent le commentaire à l'explication. Enfin j'exagère mais à peine.

Au collège

L'enseignement de l'histoire, au niveau collégial, ne semble pas se porter beaucoup mieux. Là également, les problèmes sont administratifs et pédagogiques. Le premier fait à mentionner reste sans contredit le carac-

tere optionnel de l'enseignement de l'histoire au niveau collégial et ce, même, au secteur général. On constate également la petite part faite à l'histoire nationale (3 cours d'histoire canadienne dont un seul cours d'histoire du Québec) dans l'ensemble des 16 cours d'histoire offerts et le peu de possibilités pour l'ensemble des collégiens, de choisir un cours d'histoire dans le système d'options, de spécialisations et de profils d'entrées qui favorise les cours de sciences et de mathématiques. D'ailleurs, même dans le secteur des sciences humaines, l'histoire est laissée pour compte, à cause de l'érosion progressive de l'enseignement de l'histoire au collége, au profit de cours de sciences politiques, de cours d'actualités ou d'économie. La conséquence de ces réalités est le petit nombre de collégiens qui suivent effectivement un cours d'histoire nationale: 5,5% d'entre eux en 74-75 et 5,7% en 75-76 suivaient les cours d'histoire du Québec.

Voulant examiner les effets d'une telle situation, le réseau collégial a mené une importante enquête auprès des étudiants du niveau collégial en 1974-75. Près de 6,000 d'entre eux ont répondu à un questionnaire de connaissances variées sur l'histoire du Québec. Les résultats étaient fort éloquentes: 10% seulement des répondants ont obtenu plus de 60% à ce test. Autrement dit, les journaux avaient raison de titrer: Les collégiens ignorent l'histoire du Québec. Les auteurs du test pensaient avoir construit un questionnaire relativement facile: ils ont du déchanter car l'ensemble des étudiants l'avait trouvé très difficile.

DEMAIN: Comment cela devrait être

par Christiane
BERTHIAUME

Non content des longues explications fournies par M. Archie Novakowski à la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne, les avocats de la CATCA et de la CALPA ont demandé à constater de "visu" ce qui se passe à la tour de contrôle de l'aéroport de Saint-Hubert.

C'est le chargé du programme du bilinguisme, M. Victor Dupéré, qui leur organisera cette visite samedi après-midi.

En quelle langue sont
donnés les cours aux
contrôleurs? (en anglais
seulement)! Quelle sorte
de radar utilisent-ils?
Comment se fait la cir-
culation aérienne? A
quelle altitude un avion
est-il pris en charge par
la tour ou le terminal?
Quelle est l'étendue du
territoire aérien cana-
dien? etc...

Ce sont autant de questions auxquelles le chef suppléant de la division de l'espace aérien au sein du ministère des

OTTAWA (PC) — Les leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition se rencontrent, aujourd'hui, afin de prendre connaissance des divers projets attendant les députés à leur retour aux Communes lundi.

Les leaders de l'opposition, le conservateur Walter Baker et le néo-démocrate Stanley Knowles, veulent profiter de la seule journée libre qui leur reste pour se réunir avec M. MacEachen, leader du parti libéral. Les leaders conservateur et néo-démocrate en Chambre doivent se rendre à Yellowknife, T.-N.-O., où ils doivent assister, en fin de semaine, en compagnie du président des Communes James Jerome et de la présidente du Sénat Renaude Lapointe, à une cérémonie honorant le président du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, M. David H. Searle.

Le départ est fixé pour vendredi et, au cours de la cérémonie qui aura lieu samedi, M. Searle recevra un fauteuil sculpté spécialement pour lui par Eleanor Milne, sculpteur attitré du Parlement.

Par ailleurs, M. Baker a révélé qu'il avait tenté en vain à plusieurs reprises d'obtenir des précisions sur les projets de loi que le gouvernement a l'intention de présenter à la reprise de la session parlementaire.

Et M. Knowles a exprimé son mécontentement à l'endroit du gouvernement qui, selon lui, attend la dernière minute pour prendre une décision. Le leader néo-démocrate faisait allu-

en bref
Câble: Regina hésite

La Saskatchewan n'a pas encore décidé si elle allait se mêler ou non de la querelle opposant Québec et Ottawa à propos de la câblotélévision, a déclaré hier, le procureur général Roy Romanow.

M. Romanow a expliqué aux reporters que le cas du Québec se rapporte à la diffusion, c'est-à-dire au problème du signal de la station, tandis que la Saskatchewan, elle, s'oppose au gouvernement fédéral à propos de l'extension du service et du droit de propriété sur le matériel.

En conséquence, il a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise pour savoir si la Saskatchewan allait intervenir sur le thème de la défense des droits des provinces.

Transports, M. Novokowski, répond depuis deux jours à l'aide de diapositives, de diagrammes, de cartes, etc...

Depuis le début de l'enquête, les avocats, MM. William Graham et Yves Fortier, ont interrogé leurs témoins (lundi, il s'agissait de M. Jean-Paul Vaillancourt, directeur de la législation et des normes de l'aéronautique) de façon à informer les commissaires de tout l'aspect technique de la circulation aérienne.

Ces interrogatoires ont été, jusqu'à maintenant, longs et fastidieux, mais, une fois les bases jetées, les avocats devraient entrer dans le vif du sujet avec les témoignages de MM. Denis Giguère, chargé de l'application de la loi sur les langues officielles dans le domaine du transport et Walter McLeish, de l'administration canadienne des transports aériens, qui doivent comparaître au cours des prochains jours.

sion à la longue liste de projets de loi en instance.

“J’ai l’impression que le gouvernement ne s’en fait pas trop, qu’il n’est pas intéressé”, a déclaré M. Knowles au cours d’une interview.

C'est le gouvernement qui décide de l'ordre dans lequel les projets de loi sont étudiés au Parlement.

Les leaders de l'opposition ont tous deux affirmé avoir le droit de connaître à l'avance les projets du gouvernement, ce qui leur permettrait de mettre au point leur stratégie. C'est aux leaders parlementaires qu'incombe la tâche d'organiser le travail de leurs collègues députés au Parlement.

M. MacEachen a l'intention de faire approuver en matinée ses propositions par le cabinet libéral avant d'en informer les leaders de l'opposition, a indiqué un porte-parole.

Entre-temps, on peut déjà prévoir que le premier débat parlementaire portera sur la question des débats télévisés.

En deuxième lieu viendra probablement un projet de loi sur les impôts qui doit être adopté avant le 28 février si les députés ne veulent pas causer des retards dans les remboursements auxquels s'attendent leurs commettants.

M. Knowles a indiqué que son parti projette de retarder l'adoption de ce projet de loi mais, de source gouvernementale, on souligne que des limites de temps seront imposées au débat si celui-ci semble se prolonger outre-mesure.

Pepin: Ottawa doit encourager les investisseurs

L'instauration des contrôles fédéraux sur les salaires et les prix ont eu un effet adverse sur les investissements au Canada au point de rendre nécessaire l'adoption de mesures incitatives, a admis, hier, le président de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI), M. Jean-Luc Pepin.

Prenant la parole devant le club Richelieu, M. Pepin a ajouté que le gouvernement se devait d'agir s'il voulait encourager les investisseurs.

M. Pepin, qui a déjà annoncé son intention de se retirer de la CLI dès qu'on lui trouvera un remplaçant, a consacré la plus grande partie de son discours à défendre le programme anti-inflationniste du gouvernement.

Mais, auparavant, M. Novorowski aura à subir le contre-interrogatoire de l'avocat de la CATCA qui a demandé aux commissaires la permission de le faire avec l'aide de ses clients pour ce qui regarde les questions techniques qui ne sont pas de son ressort.

Prévues pour deux semaines, les audiences de la commission Chouinard-Heald-Sinclair sont en voie de durer beaucoup plus longtemps. En effet, cela prendra sûrement une semaine de plus pour entendre les organismes qui ont soumis des mémoires, et avoir en main tous les éléments pour se prononcer sur l'usage du français dans les vols à vue aux aéroports de Saint-Hubert, Mirabel et Dorval.

L'an dernier, les autorités locales n'en voulaient pas...

Danson confiant de pouvoir envoyer une unité francophone à Greenwood

GREENWOOD,
Nouvelle-Ecosse (PC)
— Si les civils et les militaires canadiens refusent de considérer les unités militaires francophones au même titre que les unités militaires anglophones, nous devons admettre alors que l'avenir de ce pays est limité et incertain.

Le ministre canadien de la Défense, M. Barney Danson, qui effectuait présentement une tournée des bases aériennes et navales des Maritimes, a affirmé avoir été "personnellement désappointé", il y

a un an, en constatant que l'envoi d'une unité francophone à Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, avait soulevé une controverse.

"Le danger, dans un tel cas, c'est que la population soit onbulée par l'opinion exprimée par quelques-uns et croite alors que cette opinion est celle de la majorité", de dire le ministre.

"Il faut dire que j'ai peu de respect pour les politiciens qui se laissent si facilement emporter."

Le Canada compte 17 unités militaires fran-

cophones et le ministère de la Défense désire porter ce nombre à 38.

La première étape de cette expansion devait être la création d'une unité aérienne francophone à Greenwood. Ce projet a toutefois été ajourné quand les autorités locales ont protesté, "craignant l'impact qu'aurait sur ce milieu rural à vaste majorité anglophone la venue de militaires français et de leurs familles".

L'unité devait déménager à Greenwood cette année, mais ce transfert n'a pas encore été approuvé par le

conseil des ministres. M. Danson ne sait pas encore quand ce transfert aura lieu, mais il dit moins craindre l'avenir, maintenant qu'il s'est entretenu avec les autorités militaires, durant sa tournée.

"Je ne crois pas personnellement en la théorie des deux solitudes et après avoir parlé avec les militaires ici, je crois discerner chez eux une compréhension des dangers inhérents à cet isolement."

"Les militaires ont répondu de façon positive quand j'ai demandé leur aide dans cette affaire".

Le colonel I.E. Creelman, commandant de la base de Greenwood, est du même avis que M. Danson. "Ce n'est pas un problème. Il s'agit de l'opinion de quelques-uns seulement et je n'en connais pas beaucoup sur cette base", dit-il.

L'an dernier, lorsque la controverse a débuté, les autorités militaires avaient ordonné à leurs hommes de ne pas exprimer publiquement leur opinion sur le transfert à cet endroit d'une unité francophone.

LE VRAI SPÉCIALISTE DES MEUBLES NON PEINTS C'EST FAUCHER

UI VOUS OFFRE TOUJOURS CHOIX, QUALITÉ ET BAS PRIX.

ATTENTION

Afin de servir encore mieux sa nombreuse clientèle, FAUCHER ouvrira EN REPOT GEANT d'une superficie de 165.000 pi. à Boucherville sur la rive sud, en bordure de la route transcanadienne (autoroute 20).

FAUCHER vous invite à visiter sa nouvelle boutique FAUCHER PLUS

Les gens de l'extérieur peuvent également bénéficier de ses prix spéciaux depuis que la livraison est gratuite dans un rayon de 100 milles.

Marchandise réservée sans frais moyennant acompte.
Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 100 milles.
Pour votre protection, nous sommes membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec

Roi DES BAS PRIX

Pont-Viau

48, boul. des LAURENTIDES,
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

Commandes téléphoniques acceptées

SÉRIE DE STYLE MODERNE. Meubles en bois non peint, à poignées en bois.

Q—Commode haute à 5 tiroirs. Dimensions: 45x24x18 po. \$49⁹⁵	R—Commode basse à 9 tiroirs. Dimensions: 30x6x18 po. \$69⁹⁵	U—Étagère-bibliothèque à 5 rayons. Dimensions: 72x32x12 po. \$49⁹⁵	W—Commode basse à 9 tiroirs. Les tiroirs de la porte centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30x58x16 po. \$64⁹⁵
P—Table de chevet à un tiroir. Dimensions: 22x16x14 po. \$18⁹⁵	S—Bureau à un caisson, contenant quatre tiroirs. Dimensions: 30x45x16 po. \$39⁹⁵	V—Étagère-bibliothèque. Mune de portes coulissantes. Dimensions: 72x32x12 po. \$54⁹⁵	X—Grande glace ondulée. S'obtient en deux formats: 20x40 po. ou 42x32 po. \$18⁹⁵ \$20⁹⁵
O—Commode à quatre tiroirs. Dimensions: 30x24x18 po. \$24⁹⁵	T—Commode à six tiroirs répartis en deux rangs. Dimensions: 30x45x16 po. \$52⁹⁵		

SÉRIE DE STYLE COLONIAL

Meubles en bois avec poignées et ornements en métal.

A—Commode basse. La partie centrale contient des portes, les extrémités des tiroirs. Dimensions: 30x58x16 po. \$79⁹⁵	H—Commode basse à 9 tiroirs. Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30x58x16 po. \$67⁹⁵
B—Table de chevet à trois tiroirs. Dimensions: 22x16x14 po. \$24⁹⁵	I—Table de chevet à un tiroir. Dimensions: 22x16x14 po. \$18⁹⁵
C—Petite commode à trois tiroirs. Dimensions: 30x24x9 po. \$34⁹⁵	J—Commode-armoire. La partie supérieure contient deux portes dissimulant des tablettes, celle du bas contient trois tiroirs. Dimensions: 32 1/2 x 20 x 16 po. \$69⁹⁵
D—Vaisselier. Contient deux tablettes. Dimensions: 30x24x9 po. \$19⁹⁵	K—Bureau à deux caissons, contenant sept tiroirs, dont un tiroir de grande dimension. Dimensions: 30x48x16 po. \$52⁹⁵
E—Bureau à un caisson, muni de quatre tiroirs. Dimensions: 30x36x18 po. \$41⁹⁵	L—Chaise pour bureau. \$15⁹⁵
F—Commode à six tiroirs. Dimensions: 30x45x16 po. \$54⁹⁵	M—Tête de lit. S'obtient en largeurs de 39 ou 54 po. \$21⁹⁵ \$24⁹⁵
G—Commode haute, à cinq tiroirs. Dimensions: 45x24x18 po. \$51⁹⁵	N—Lit, style bureau, contenant deux tiroirs. Dimensions: 12x72x61 po. \$69⁹⁵

Seul le PC peut convaincre les Québécois de voter "non" lors du référendum — Joe Clark

par Denis LORD
de notre bureau
d'Ottawa

OTTAWA — Le scrutin du 15 novembre dernier au Québec a procuré un thème électoral en or aux conservateurs fédéraux, qui se proposent d'affronter le peuple en présentant l'élection d'un gouvernement tory comme une sorte de "dernière chance" du fédéralisme.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, a donné une bonne idée de sa stratégie électorale, hier, en soutenant devant une salle bondée de journalistes que s'il est un parti politique fédéral qui peut encore convaincre les Québécois de voter "non" lors du référendum du gouvernement Lévesque, c'est le sien.

S'adressant à la presse au terme d'une réunion de caucus de deux

jours qui a attiré à peine la moitié des députés conservateurs dans la capitale fédérale, M. Clark a indiqué par contre qu'il ne verrait aucune utilité, s'il était chef du gouvernement, à déclencher un référendum pancanadien sur l'avenir politique du Québec.

Paradoxe

Au dire du jeune chef conservateur, c'est — paradoxalement — à cause de sa faiblesse traditionnelle au Québec que le Parti conservateur pourrait être amené à devenir le défenseur le plus puissant de la thèse fédéraliste et, peut-être, le sauveur du régime fédéral.

M. Clark estime en effet qu'en décidant de son avenir collectif, le peuple québécois ne posera pas seulement un choix idéologique. Pour lui, l'issue de la consul-

tation sera bien davantage l'expression de la force de persuasion que les tenants des deux options auront su déployer.

Or M. Clark est d'avis qu'à l'heure actuelle cette force de persuasion fait cruellement défaut aux libéraux fédéraux, les défenseurs traditionnels du statu quo constitutionnel. Selon lui, le Parti québécois a été porté au pouvoir précisément parce que les électeurs ont vu en son équipe une nouvelle génération de leaders politiques plus "convaincants" que les dirigeants précédents.

Et le chef conservateur se fait déjà fort de pouvoir à son tour utiliser la même recette avec un égal profit. Le peu de sièges qu'il détient au Québec lui donnera tout le loisir, promet-il, de recruter

comme candidats de ces jeunes leaders entourés d'une aura de crédibilité telle que, une fois au pouvoir à Ottawa, ils pourraient se mesurer à armes égales aux indépendantistes qui règnent déjà au Québec.

Leur défi sera de convaincre tous les Québécois de ce qu'il appelle les "avantages matériels et culturels" que devrait leur procurer la préservation du régime fédéral. Il faudra également démontrer qu'il est possible, selon M. Clark, d'envisager un régime fédéral qui soit à la fois plus souple et plus efficace que l'actuel.

Si tous ces arguments font long feu, M. Clark — à l'instar d'ailleurs de M. Trudeau — ne croit pas lui non plus qu'il serait opportun pour le gouvernement canadien de tenter de garder le

Québec dans la Confédération par la force des armes. Tout en se gardant, là-dessus, de se montrer aussi "catégorique" que le serait le chef libéral, il n'en croit pas moins que les armes ne sauraient sans doute pas réussir là où la discussion sereine aura échoué.

Il aura d'ailleurs l'occasion de s'entretenir de ces questions avec le premier ministre Lévesque d'ici quelques semaines. M. Clark a révélé en effet qu'il tente présentement de convenir avec M. René Lévesque d'une date, sans doute en février, où les deux hommes politiques pourraient se rencontrer et faire connaissance.

Interrogé d'autre part sur les chances de son parti lors des élections partielles qui devraient survenir d'ici peu au Québec, M. Clark s'est gardé de tout excès d'optimisme, soulignant que les conservateurs ne sont en bonne posture dans aucune des cinq circonscriptions en cause.

Un comité des politiques

Le chef de l'opposition est toutefois beaucoup plus confiant de remporter les prochaines élections générales. C'est justement dans le but, dit-il, d'être prêt à gouverner lorsque sonnera l'heure de prendre la relève que M. Clark a annoncé hier la formation d'un conseil consultatif chargé d'élaborer les politiques conservatrices.

Composé de 20 membres, le conseil consultatif est formé de quelques députés mais aussi de sommités du monde des universités et des affaires qui se réuniront sous la présidence de Mme Reva Gerstein, une psychologue torontoise qui a

fait à la fois carrière dans les affaires et l'éducation supérieure.

Le maire de Toronto, M. David Crombie, celui de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, le bâtonnier du Barreau de Québec, M. Gilles Rivard, le président du club de hockey Canadiens, M. Jacques Courtois, de même que les députés Claude Wagner, Gordon Fairweather et James Gillies en font aussi partie.

Le Conseil a pour tâche en quelque sorte de forger ce que sera le programme de gouvernement des conservateurs et pourra, au besoin, charger des équipes spécialisées de produire des documents de fond sur des sujets précis. Politiquement, l'existence du conseil permettra aussi, peut-on déjà prévoir, à M. Clark d'invoquer les recherches en cours pour éviter d'avoir à prendre une position précise sur les sujets les plus brûlants de l'actualité.

Au cours de sa conférence de presse, le chef conservateur a admis, par ailleurs, que ses députés restent profondément divisés sur la question de la télédiffusion des débats des Communes.

Lui-même partisan d'une telle initiative (que promet une fois de plus le dernier Discours du Trône du gouvernement Trudeau), M. Clark reconnaît qu'au cours des deux dernières journées de discussions, certains députés conservateurs ont manifesté une vive opposition au projet qui, selon eux, risquerait d'abaisser le prestige de l'institution parlementaire ou même de mettre en péril les privilèges d'immunité parlementaire des députés.

L'affaire des bonus Munro critique le geste de Stelco

HAMILTON, Ont. (PC) — Le ministre du Travail, M. John Munro, a critiqué, mardi, la société Steel Co. of Canada Ltd., qui a décidé de ne pas verser de bonus aux employés ayant participé à l'arrêt de travail de 24 heures décrété le 14 octobre par le Congrès du travail du Canada.

Selon M. Munro, la décision de Stelco est plutôt décevante et nuit aux bonnes relations qu'entretiennent patrons

et syndiqués dans cette compagnie.

Répondant aux déclarations de M. Munro, qui représente la circonscription de Hamilton-Est au Parlement, la compagnie a accusé le ministre de "parader devant ses commettants".

Le vice-président de Stelco, M. Robert Héneault, n'a pas caché en effet son mécontentement au sujet des commentaires de M. Munro.

OPTOMÉTRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (CH 11) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. - SAMEDI FERME

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

TOSHIBA — ZENITH — ELECTROHOME — ADMIRAL — SANYO

2 fois ont uni leurs forces pour vous donner davantage en vous présentant une grande vente d'articles de literie de qualité. Que ce soit pour des matelas, des sommiers-caisses, des lits pliants, lits superposés, lits complets, lits de format king size ou queen size pour votre chalet ou votre maison, venez voir ce vaste choix de grande qualité qui vous épatera sûrement car Faucher et Singer se sont unis pour faire de cette vente la Vente du siècle. Ils n'ont rien négligé pour en faire un succès foudroyant.

ENSEMBLE BELMONT AVEC TÊTE DE LIT

Construction "Rest-on-Air" à 312 ressorts. Dossier lisse et pique. Avec patte, huit têtes différentes, au choix.

Matelas de 39 po avec sommier-tapisser. Tête de lit. \$134.95

Matelas, pieds, sommier (39 po) chacun \$119.95

Matelas ou sommier (39 po) chacun \$64.95

Matelas et sommier-tapisser de 54 po et 48 po chacun \$144.95

Matelas ou sommier 48 et 54 po chacun \$74.95

LITS SUPERPOSÉS

Comportant 2 matelas et 2 planches de soutien rendant le lit plus rigide. Sa construction solide, saine et sûre de sécurité.

\$169.95

LITS "GAIN DE PLACE" DUAL POUR DEUX PERSONNES

Matelas à ressorts très épais. Crâni d'acier. Très pratique pour petit appartement ou chalet. S'ouvre très facilement.

L'ENSEMBLE \$179.95

LITS PLIANTS

Tout le ressort, 32 po de large. Qualité Singer. L'idéal pour chalet ou petit appartement.

\$59.99

La grande Princesse ou Laurette comprenant tête de lit et pied de lit en bois. Le modèle Princesse est de couleur blanc et or, qui lui donne une allure au style princier-royal. Matelas à ressorts plats. Sommier-tapisser inclus. 39 x 72 po. Très pratique pour l'adulte ou l'adolescent. Pour ceux qui désirent un lit confortable. Le modèle Laurette est de même construction que le lit et le pied de lit qui sont très robustes et solides.

Un seul bon prix \$124.95

CHOIX DES TÊTES QUE VOUS POUVEZ OBTENIR

1 — rembourrée
2 — classique
3 — en bois
4 — en fer

ENSEMBLE CONTINENTAL SPÉCIAL 4 DANS 1

Comportant 1 matelas, 1 sommier-caisse, tête sur pieds et une tête de lit à 4 positions. Choix de 8 têtes de lit.

ENSEMBLES CONRAD AVEC TÊTE DE LIT AU CHOIX

Construction "Rest-on-Air" à 405 ressorts. Contient matelas et sommier-tapisser. Huit modèles de têtes, 37 po.

\$129.95

\$49.95

\$74.95

\$134.95

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILES

C'est uniquement à cause du volume de ses ventes que FAUCHER peut vous offrir cette marchandise de haute qualité à des prix aussi bas; comme dit le proverbe: "Le débit fait le profit!"

Alors, profitez-en et venez en foule chez Faucher. N'oubliez pas que, malgré leurs prix spéciaux, les ensembles de cette page portent la double garantie de Singer et de Faucher.

Tous les matelas sont garantis par Faucher et Singer contre tout défaut de fabrication

FLEUR DE LIT

Le meilleur matelas au monde

SUPERBE ENSEMBLE "FLEUR DE LIT"

Matelas ferme. Construction "Rest-on-Air" pouvant supporter n'importe quel poids lourd et qui ne s'affaisse pas. Outils sur le contour qui est muni de ressorts spéciaux empêchant de l'affaisser. Matelas à piqués multiples dans le meilleur matériel. Nous croyons sincèrement que c'est le meilleur matelas au monde. Comporte une garantie de 20 ans. Ce matelas vous permettra d'obtenir le summum de confort et de qualité célèbre dans tout le pays. C'est l'ami idéal pour ceux qui sont sujets aux douleurs dorsales.

Ensembles de 39 po, 54 po, 60 x 80 po (Format "Queen") et de 78 x 80 po (Format "King").

Matelas ou sommier 39" \$114.95

Matelas ou sommier 54" \$134.95

Matelas ou sommier (Queen Size) 60 x 80 \$159.95

Ensemble King Size 78 x 80 po comprenant 1 matelas 78 x 80 po et 2 sommiers-tapisser de 39 x 80 po \$389.95

ENSEMBLES DEVON AVEC TÊTE DE LIT AU CHOIX

Formes et confortables. Matelas à piqués multiples sur support épais de mousse. Cils à double pour une ventilation adéquate. Support "Piano Edge" assure l'allongement des côtes. Construction 310 ressorts 7 têtes au choix.

Matelas de 39 po avec sommier-tapisser, pieds et tête de lit. \$154.95

Matelas, pieds, sommier (39 po) \$139.95

Matelas ou sommier 39 po \$74.95

Matelas 48 et 54" et sommier-tapisser \$164.95

Matelas ou sommier-tapisser 48 et 54 po chacun \$94.95

Matelas et sommier-tapisser 60 x 80 po "Queen size" \$219.95

Matelas ou sommier "Queen size" \$109.95

ENSEMBLES KING

Matelas de 39 po avec sommier-tapisser et pieds \$94.95

Matelas 48 et 54 po et sommier-tapisser \$109.95

Matelas ou sommier 39 po \$54.95

Matelas ou sommier 48 et 54 po \$64.95

ENSEMBLES "MIX AND MATCH"

"One of a Kind"

avec choix de huit tailles. Matelas spécial 312 ressorts. Ensembles matelas et sommier-tapisser de couleurs différentes. Largeur 39 et 54 po. Prenez

50% de rabais

Valeur marchande de \$69.95

Quantité limitée

UNE OCCASION À NE PAS MANQUER

\$49.95

Matelas ou sommier

Pour ceux qui désirent changer leur matelas, que ce soit au chalet ou à la maison, en profitant d'une occasion unique.

NOUVEAU!

LIVRAISON RAPIDE, GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILES...

Seul Faucher pouvait réussir un tel tour de force!

FACILITÉS DE PAIEMENT

STATIONNEMENT GRATUIT

48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tel.: 384-0590

Roi DES BAS PRIX

Dubé TV

Dubé Télévision Service

2719, rue des Ormeaux 352-2130

Aucune commande téléphonique. Premiers arrivés, premiers servis. Financement sur place.

VARIÉTÉS/LA SEMAINE

Edith Butler: une carrière à son rythme

par Pierre BEAULIEU

«On pourrait dire que c'est comme si je venais de faire mon

premier disque. C'est la première fois que je me délimite vraiment dans mes chansons, que je

réussis vraiment à dire les choses comme je les ressens. Le disque a des défauts, bien sûr, et je les vois. Mais ce n'est pas très grave. Ce qui est important, c'est que j'ai dit ce que je voulais dire. Le feeling qui sort du produit fini, c'est celui que je ressens, moi, dans ma tête. Et s'il a pris tellement de temps à venir, ce troisième album, c'est que je n'avais pas encore trouvé la façon de le faire. Je ne m'étais pas encore délimitée, c'est le mot. C'est important un disque. Il faut prendre le temps de le mûrir, d'être bien dans ses chansons. Il faut les sentir parfaitement avant de les faire. Il faut que je les vive. Il faut prendre le temps. Je me souviens avoir hésité longtemps avant de faire le premier. Je chantais depuis longtemps, je commençais à être connue, mais j'ai quand même mis du temps à accepter parce que je ne me sentais pas prête. Dixit Edith Butler.

Mais il faudrait, pour bien comprendre, que j'essaie de vous décrire Edith Butler. Comment elle est, comment elle fonctionne, comment elle parle, sa façon de dire les choses. D'abord, elle parle tout en images, avec cœur et plein de grands gestes. Elle est expressive, rit fort et... Mais c'est difficilement explicable. Il me faudrait l'image et le son. Mais je n'ai que des mots qui ne sont malheureusement pas les siens.

Il faudrait aussi que je vous dise qu'elle vit complètement à l'extérieur du milieu, qu'on ne la voit jamais aux premières, qu'on ne reçoit jamais de publicité (pas assez même) concernant sa carrière, qu'elle n'a jamais sollicité une interview auprès d'un journaliste, qu'elle est autonome, qu'elle ne fait jamais de concession, quel qu'en soit le prix, qu'elle mène sa car-

rière à son rythme, comme elle l'entend. C'est la raison principale d'ailleurs pour laquelle elle a fondé sa propre compagnie de disques (SPPS) avec Lise Aubut, son imprésario, sa parolière aussi à l'occasion. Et, bien sûr, elle voulait éliminer les intermédiaires, éviter qu'on exploite sa carrière, ce qu'elle avait à dire. Maintenant, elle n'est plus pognée dans aucun carcan.

Je me souviens de l'avoir entendue raconter sa première expérience sur disque. Elle avait donné ses chansons à un chef d'orchestre pour qu'il en fasse les arrangements et avait constaté, une fois en studio, qu'il n'avait rien compris, que ce n'était pas ça.

«J'étais revenue dans le petit appartement que je venais de louer et j'étais découragée. Je tournais en rond, je pleurais et je me disais que ça ne valait pas la peine de chanter. J'étais découragée. Si je prends la peine de chanter, que je me disais, ce n'est pas pour que ça donne ça.» Et c'est cette nuit-là que son pianiste de l'époque avait écrit «Avant d'être dépaycée», qui l'a vraiment lancée. Le disque dont il était question n'avait jamais été mis sur le marché.

Il faudrait peut-être vous dire aussi qu'elle a fait un album entre son deuxième, «L'Acadie s'marie», et celui qu'elle a lancé fin novembre. Elle l'a fait le printemps dernier et s'il n'a jamais été mis en vente, c'est qu'elle n'en était pas complètement satisfaite. Je ne sais pas si elle va aimer que j'en parle ainsi, mais je trouve ça beau et sain comme les chansons qu'elle fait. Edith et Lise Aubut avaient investi beaucoup dans ce disque qu'elles ont jeté à la poubelle et elles ont également investi tout

ce qu'elles ont dans celui qui vient de paraître.

«Edith Butler»

Ce dernier-né, qui s'appelle tout simplement «Edith Butler», est effectivement le plus beau de ses trois microsillons. Le deuxième, «L'Acadie s'marie», était déjà de beaucoup supérieur au premier, mais le dernier va encore plus loin. Au niveau des textes, des musiques, de l'interprétation qui est exaltante, au niveau de sa conception aussi, de ses arrangements, de son environnement et de sa production.

Plusieurs titres sont déjà très populaires d'ailleurs: Le fleuve de Lethé, Comme des Juifs errants, Les Grands Soleils. J'ai fait tout l'tour du grand bois, Je vous aime ma vie recommence, Le grain de mil.

Edith chante de plus en plus l'Acadie, tout en devenant de plus en plus universelle. Elle chante l'Acadie, parce qu'elle est Acadienne, mais sa façon de le dire est plus large, plus grande, plus profonde, et c'est de cette façon-là de s'exprimer dont elle parlait au début.

L'exil

L'exil est finalement un thème universel et on n'a pas besoin d'être déporté pour le vivre. On n'a pas besoin de vivre à Natashquan pour comprendre Vigneault. Mon oncle, qui demeure à Montréal-Nord et qui travaille à Canadair, pleure chaque fois qu'il l'entend. On cherche tous, on est tous plus ou moins des exilés.

«Ce qui est remarquable, aussi, c'est l'esprit dans lequel ce disque-là a été fait. Avant, j'avais l'impression d'être un numéro dans la grosse machine. Edith Butler qui fait un disque, bon! Aujourd'hui, je suis beaucoup plus impliquée. Ça me mo-

tive. Et ça motive aussi les gens qui travaillent avec moi. Les musiciens, les arrangeurs, on se sent tous plus près les uns des autres. Le jour où on a fait «Réveille» a été le plus beau de ma vie et je l'ai dit à Richard Grégoire qui en a fait les arrangements. C'est comme ça que je la voyais cette chanson-là. C'était tellement ça, je la sentais tellement qu'on a réussi l'enregistrement au premier essai. Même chose pour «Le grain de mil».

Edith me racontait tout ça assise dans sa grosse berceuse, au milieu de ses choses, dans son camp de ville, comme elle le dit, entre son chat et son vieux harmonium à tuyaux. Elle venait de terminer une répétition de trois heures en vue du spectacle qu'elle présentera pendant deux semaines (à compter de lundi) au Patriote.

Nous avons aussi parlé du spectacle qu'elle donnera à Paris en mars, de sa tournée à venir dans les Maritimes, en Ontario et dans l'Ouest. Nous avons parlé du livre qu'elle doit publier bientôt, de ses projets de chansons et de livres pour enfants. Elle a raconté sa première expérience avec les enfants, un disque, commandé par Keith Spicer, qui a été vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires et qui lui a valu 23,000 lettres. Nous avons parlé de l'année sabbatique qu'elle aimerait prendre, pour s'aérer, pour créer, pour écrire, «parce que comme c'est là, il n'y a que les très gros qui peuvent se permettre de s'arrêter. Pour les autres, c'est difficile. Il faut bien vivre.» Nous avons parlé de ce système de subventions qu'ils ont en Norvège, un système qui permet aux artistes de créer tout en leur permettant de vivre et de bien d'autres choses encore. Nous avons défait le monde et nous l'avons refait. Comme elle dit.



Edith Butler, entre son chat et le vieil harmonium. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Premier Concerts présente

Dionne Warwick

LUNDI 14 FÉV.
à 21 h

Billets: \$6 à \$10

EN VENTE MAINTENANT

aux guichets de la Place des Arts
et chez Montreal Trust, P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Kébec Spec présente

DALIDA

du 10 au 13
& du 24 au 27
février à 8h30

BILLETS: sem. \$5.00 à \$9.00
Sam. \$6.00 à \$10.00
chez SAUVÉ FRÈRES et P. DA

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Kébec Spec en accord avec les
Productions Nord-Américaines présente

Mireille Mathieu

du 27 janvier au 6 février
à 20h30, le samedi à 18h30 et 22h
Billets: \$600 à \$1000
chez Sauvé Frères et PDA

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

La Compagnie
Jean Duceppe

Mise en scène
YVAN PONTON

**JE VEUX VOIR
MOUSSOV!**

Comédie de
Valentin Kofaiv
Traduction
Marc Gilbert Sauvageon

jusqu'au
22 janvier
20 h 30

Les samedis 2 représentations
18h 30 et 22h.

Théâtre Port-Royal

PIERRE CALVÉ
présente
JULIE AREL

DU 12 AU 30 JANVIER
Mercredi au samedi 21h et 23h — Dimanche 20h.

**LA BOITE
à
CHANSONS**

HOTEL
MERIDIEN
MONTREAL
rés.: 285-1450

Complexe Desjardins — Basilaire 2

Un spectacle de Michel Gélinas,
avec la collaboration de CFGL-FM

**CE SOIR
8 h 30**

20
21-22-23
JANVIER

**JOE
DASSIN**

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
PLACE DES ARTS, SAUVÉ FRÈRES, MTL-TRUST P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

MAL COMMODE
présente
FRENCH DISCOU

PIÈCE DE
CLAUDE LACROIX

18 AU 30 JANVIER
20 h 30

THÉÂTRE
DE LA MAIN

1585, SAINT LAURENT MONTRÉAL
pour rés. 844 3236 (après 18h)

**SOIRÉE
BACH**

«Le clavecin bien
tempéré». Premier
volume intégral
avec Detlef
Kraus, pianiste

Goethe-Institut
Montréal
Place Bonaventure

Entrée libre

**André
Gagnon**

26 au 29 janvier à 9h30 \$4.00

OUTREMONT

Billets (sièges rés) en vente de midi à 10h00 au cinéma

une production BEAU BEC & LUC PHANEUF

Premier Concerts présente

**MAYNARD
FERGUSON**

ET SON ORCHESTRE

DIMANCHE, 20 FÉVRIER à 20 h 30

BILLETS: \$4.50 à \$8.50

EN VENTE MAINTENANT
AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS ET MTL TRUSTS, P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

ckoi présente

**André
Gagnon**

26 au 29 janvier à 9h30 \$4.00

OUTREMONT

Billets (sièges rés) en vente de midi à 10h00 au cinéma

une production BEAU BEC & LUC PHANEUF

Universol présente
Un spectacle **AB SOLUNA TIQUE**

**«LE DÉFICIENT
MAINTENANT»**

du 7 fév. au 20 mars,
à 20h30

Sem. \$3.50 \$4.50 \$6.50 \$7.50
Sam. \$4.50 \$5.50 \$7.50 \$8.50

En vente à la P.D.A. et chez Sauvé Frères

Direction artistique Robert Duparc
Musique originale de Marie-Bernard

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Nouveaux octrois des Musées nationaux

la presse

Livraison à domicile

285-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30
le samedi: 9 h à 16 h.

Une vague de crimes déferle sur la ville.
La police reste impuissante.
Un honnête citoyen se rebelle
et se transforme en
JUSTICIER IMPLACABLE!

avec
FRANCO NERO
BARBARA BACH

UN CITOYEN SE REBELLE

PLUS 2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

ARLEQUIN
1004 St. CATHERINE EST 288-2643

DÈS DEMAIN!

CINÉMA LONGUEUIL
1. PLACE LONGUEUIL TEL. 677-7853

Majestic
3166 Henri-Bourassa E. 381-6116

TERREUR À L'ÉTAT PUR!

14 ANS

UNIVERSAL MAJESTIC INC / MAKO ASSOCIATES présente
The Jaws of Death

STARTING RICHARD JAECKEL JENIFER BISHOP
HAROLD (Odd Job) SAKATA JOHN CHANDLER

Lun. à vend. 7:00 et 9h
Sam. et dim. 1-3-5-7 et 9

COTE des NEIGES 1
PLAZA COTE des NEIGES 735-5527

BONAVENTURE 1
PLACE BONAVENTURE 861-2725

FAITES DONC PLAISIR... APRÈS TOUT, C'EST UNE FÊTE!

une vraie potion de CINÉMATIQUE!

LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX

EN COULEUR

DÈS DEMAIN! **PAPINEAU 1**

PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

1:25, 3:00
4:35, 6:10
7:50, 9:25

"AN EROTIC ROMP"

ALL NIGHT LONG

18 ANS ADULTES

JOHN HOLMES
SHARON THOMAS
in COLOR

PLUS GIRLS COME FIRST

JOHN HAMIL - SUE LONGHURST
10:00, 12:35, 3:15, 5:50, 8:25

À L'AFFICHE

Le livre le plus populaire de l'année
est maintenant un grand film!

Son courage
est un exemple...
son amour
fera votre
conquête.

POUR TOUS

vous aimerez
ERIC

une sélection Cine Select

distribution France Film

une histoire vraie

avec
tiré du récit de Doris Lund
Patricia Neal Claude Akins Sian Barbara Allen
et **JOHN SAVAGE** dans le rôle d'ERIC

aussi à chaque cinéma
deuxième grand film

L'INTÉPRÈDE

st-denis 1094 rue St Denis 649-8211	le paradis 6275 rue Hochelaga 353-7623	omega Plaza K Mart Longueuil 670-0590
viau 220 des Laurentides 689-3860	parc VERDUN 720 rue de l'Église 768-2109	chomedey 360 boul. Lacombe 861-1888
st-jérôme	st-hyacinthe	valleyfield
berthierville	granby	st-jean

UN UNIVERS DE PASSIONS OU RÉGNENT
LA CRUAUTÉ LA VIOLENCE ET LA VENGEANCE

14 ANS

LE TRIOMPHE DU
FESTIVAL DE PARIS

Lucia

CLAUDIA CARDINAL
FRANCO NERO
FABIO TESTI

et les gouapes

Les gouapes forment une bande rivale de la mafia.
Ils se prétendent les justiciers
du peuple

DÈS DEMAIN

desjardins
288-3141

2 GRANDS FILMS D'ALFRED HITCHCOCK
SUR LE MÊME PROGRAMME

"COMPTOIR DE FAMILLE"
DAVID HITCHCOCK

ANGOUÏSE
ST. LAURENT 1000

ARLEQUIN
1004 St. CATHERINE EST 288-2643

Isabelle devant le Désir

un film de
Jean-Pierre Berkmans

DÈS DEMAIN!
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866-3856
1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. SAM. DER-
NIER PROGRAMME 11:10.

RENE MALO
LOUIS DE FUNES

ET
COLUCHE
DANS UN FILM DE
CLAUDE ZIDI

L'Aile ou la Cuisse

4e SEMAINE!

Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776

RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

PAPINEAU 1
PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK 2
PL. GREENFIELD PARK 671-6123

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Film de STANLEY KUBRICK

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE

chevalier

L'ultime voyage vers l'inconnu!

DOMINIQUE MICHEL
Je suis loin de toi Mignonne

pierrot **DENISE FILIATRAULT**

1590 rue St Denis 845-3222

une comédie de CLAUDE FOURNIER

Vous ne voudrez pas manquer...

CETTE COCHONNE DE GARDIENNE

Possez une heure avec Johnny la VIRILITÉ

STEPHAN GREY MIRIAM MOOR

TERRY GIBSON PATTY SMITH
GINA PALUZZI JOHN KEITH

bijou **ELECTRA**

5030 rue Papineau 527-9131 STE CAT ET AMHERST 522-9177

les cinémas du complexe
desjardins
tel. 288-3141

CLAUDE SAUTET
MADO

Michel Piccoli Ottavia Piccolo Jacques Dutronc

Denise Filiatrault Romy Schneider

Un film qui vous veut
du bien...

ADOLESCENTES
DEVANT LE PLAISIR

V.F. de
THE SECOND COMING OF EVIL

UN FILM DE Jean-Charles TACCHHELLA

Cousin Cousine

POUR TOUS

CINÉMAS UNIS
VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

LEE MARVIN et ROGER MOORE

SHOUT AT THE DEVIL
aussi **BARBARA PARKINS**

LOEWS 1

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1:30
3:45
6:10
8:40

CLINT EASTWOOD
EST DIRTY HARRY

THE ENFORCER

PALACE
688 STE CATHERINE O. 866-6991

DORVAL 2
260 AVE DORVAL 631-8581

14 ANS

4e SEMAINE

PALACE:
1:35, 3:45, 5:55, 8:10, 10:20

DORVAL:
En semaine 7:10 et 9:10

L'HISTOIRE
LA PLUS DROLE
LA PLUS FARFELUE
DE NOTRE TEMPS!

SILVER STREAK

PLACE VILLE-MARIE
CINÉMA 1 866-2844

SNOWDON
5275 DECARIE 482-1322

POUR TOUS

PLACE VILLE-MARIE:
12:40, 2:45, 4:55, 7:10, 9:20

SNOWDON:
En semaine 7:10 et 9:20

"THE PINK PANTHER STRIKES AGAIN"

PAVAVISION COLOR by DeLuxe United Artists

YORK
1487 STE CATHERINE O. 937-8978

FAIRVIEW 2
TRANS CAN 5 33 697-8095

YORK: 12h30, 2h30, 4h50, 7h10, 9h30
FAIRVIEW: En semaine 7 et 9

STREISAND KRISTOFFERSON
A STAR IS BORN

REDUCTION DES BRUITS avec
DOLBY SYSTEM

LE CINÉMA
WESTMOUNT SQUARE 931-2477

12h45, 3h30, 6h, 8h45

MGM présente
NETWORK

La télévision ne sera jamais plus la même

CLAREMONT
1018 SHERRIDGE O. 486-1791

12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15

King Kong

VERSION FRANÇAISE

5e SEMAINE!

LOEWS 3
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6123

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

SPERMULA

Certaines femmes
vampires ne se
nourrissent
pas de sang...

À L'AFFICHE!

CHATEAU 1
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

Le PARISIEN 1 **LAVAL 5**
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

2 GRANDS FILMS
de JEAN-FRANÇOIS DAVY

EXHIBITION

Il plaira aux femmes autant
qu'aux hommes: il donne des
idées pour l'esprit aussi bien
que pour la fantaisie érotique.

PROSTITUTION

DEMAIN! **Le PARISIEN 5**

486 STE CATHERINE O. 866-3856

1:30, 3:30, 5:30, 7:30. Sam. dernier programme 11:30

SI VOUS Y ALLEZ TROP FORT
MÊME UN PACIFIQUE DEVIENT...

FIGHTING MAD

18 ANS

PETER FONDA dans **in FIGHTING MAD**

DEMAIN! **LOEWS 1**

954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 Samedi, dernier programme 11:20

Un triple tango des trépassés! 18 ANS Adultes

THREE AM

A film qui vous fera pleurer.

Grand film dans chaque cinéma.

GUY & MARSEILLE

517 rue du Parc 644-1931

PUSSYCAT

1015 St. Laurent & Duluth 845-5215

FEMALE CHAUVINISTS

18 ANS adultes

plus

"GOD is a Female!"

"THE FIVE MINUTE KISS"

LE BEAVER

517 rue du Parc 644-1931

Charles Simon nommé président de la Régie du Grand Théâtre

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, a annoncé la nomination de M. Charles Simon au poste de président de la Régie du Grand Théâtre de Québec.

M. Simon devra compléter le mandat du pré-

sident démissionnaire de la régie, M. Jean-Marie Poitras. Ce mandat prend fin en novembre 1978.

Cofondateur du Grand Théâtre de Québec, M. Poitras a quitté ses fonctions dans le désir de se consacrer plus entièrement à sa lourde tâche de président de la compagnie La Laurentienne et de vice-président de la Chambre de commerce du Québec.

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO 77

un tour d'auto autour du monde!

Gagnez l'un des 8 voyages pour deux, en Colombie ou en République Dominicaine, offerts par le Salon international de l'auto en collaboration avec

MIRABELLE TOURS

et

QUEBECAIR

Remplissez votre coupon de participation au kiosque de CJMS en faisant votre tour d'horizon du monde merveilleux de l'automobile.

Cinq tirages auront lieu sur les ondes de

CJMS

1270 WILSON



Du 13 au 23 janvier, la Place Bonaventure ouvre ses portes au Salon international de l'auto de Montréal.

Vous pourrez admirer les plus belles voitures des huit pays participants et recueillir toute l'information que vous désirez.

De plus, des activités artistiques s'y déroulent et chaque jour un pays est spécialement mis à l'honneur: ALLEMAGNE, ÉTATS-UNIS, FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, ITALIE, JAPON, SUÈDE, CANADA.

Venez faire votre tour d'horizon du monde merveilleux de l'automobile du 13 au 23 janvier à la Place Bonaventure!

Heures d'ouverture du Salon: Lundi au jeudi: 11.00 à 22.30. Vendredi, samedi et dimanche: 11.00 à 23.00

Opéra-rock sur la vie d'Eva Peron

NEW YORK (AP) — Les créateurs de «Jesus Christ Superstar» ont conçu une oeuvre semblable sur Eva Duarte Peron, la deuxième épouse du dictateur argentin Juan Peron.

Intitulé «Evita», ce nouvel opéra-rock raconte la vie de cette femme aux débuts moins que respectables et qui s'est hissée au côté de l'un des personnages qui, pendant des années, ont dominé la scène en Amérique latine.

«C'est une personne très impressionnante, remarquable», déclare Tim Rice, 32 ans, l'auteur du livret. «Cela ne signifie pas qu'on l'admire à 100 pour cent.

SÉRIDART

ENR

SÉRIGRAPHIE

SÉRIDART c'est tout l'art de la sérigraphie.

SÉRIDART c'est l'atelier de sérigraphie où l'on imprime avec une maîtrise technique absolue les œuvres des créateurs les plus exigeants du Québec.

SÉRIDART c'est l'atelier de Louis Desautels.

655-6880

SÉRIDART

896, rue Vancouver Boucherville.

Santhe Record Man

LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

SAMEDI LE 22 JANVIER 9h SEULEMENT

LUNDI LE 24 JANVIER 9h30 SEULEMENT



MANÈGE

"LES PORCHES" La grasse torché — chroma et autres

QUANTITÉ LIMITÉE. UN PAR CLIENT



GORDON LIGHTFOOT

"THE VERY BEST" Black day in July — Early morning rain et 10 autres. QUANTITÉ LIMITÉE — UN PAR CLIENT



JEAN-LUC PONTY

"CANTELOUPE ISLAND" King Kong — Starlight, Starbright et 9 autres. CHEZ SAM SEULEMENT 7.99



CHARLES MINGUS

"AT CARNegie HALL" Perdido et autres. CHEZ SAM SEULEMENT 4.59



MONIQUE LEYRAC

"CHANTE NELLIGAN" Notre-Dame-des-Neiges et plusieurs autres. CHEZ SAM SEULEMENT 8.79

EN SPECTACLE CHARLES MINGUS À L'OUTREMONT SAMEDI 22 JANVIER 7h30 ET 10h



MCCARTNEY AND WINGS

"OVER AMERICA" Jet — Lady Madonna — Silly love songs et 25 autres. CHEZ SAM SEULEMENT 9.59



BOULE NOIRE

"LES ANNEES PASSENT" 1254, rue Stanley — Sexy Mama et 7 autres. CHEZ SAM SEULEMENT 4.79



TANGERINE DREAM

"STRATOSPHER" The big sleep... et autres. CHEZ SAM SEULEMENT 4.79

MAINTENANT DISPONIBLE "THE PARTY SONG" LAVENDER HILL MOB

OUVERT LUNDI AU MER: 9h30 à 6h JEUDI, VEN: 9h30 à 9h SAMEDI: 9h à 5h

Ces disques seront offerts au prix annoncé jusqu'à l'épuisement de la marchandise vend. le 21 janvier, samedi 22 janvier et lundi le 24 janvier. Un par client.

399 ouest, rue SAINT-CATHERINE

UNE EXCITANTE AVENTURE, LES BEAUTÉS DE LA JUNGLE TELLES QUE JAMAIS RACONTÉES AUPARAVANT

Voici l'Afrique sauvage indomptée! Indomptable!

C'est LA FÊTE SAUVAGE

D'une rare beauté! Incroyablement vraie!

Un film à ne pas manquer, pour toute la famille.

LA FÊTE SAUVAGE

Un film de FREDERIC ROSSIF

EN COULEUR

distribution Paramount

PREMIÈRE NORD - AMÉRICAINE! DEMAIN!

Le PARISIEN 2

486 STE CATHERINE D. 866 3856

VERSAILLES 1

PLACE VERSAILLES 353-7880

LAVAL 1

CENTRE LAVAL 688 7776

RIVOLI 1

ST DENIS ET BELANGER 277-3125

GREENFIELD PARK 1

PL. GREENFIELD PARK 671-6129

ENFANTS de moins de 14 ans \$1.25 ADULTES, MATINÉES \$2.00

PARISIEN: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME: 11.20. RIVOLI: 1.00, 2.55, 4.55, 6.55, 8.55. LAVAL SEMAINE: 7.40, 9.40. SAM. et DIM.: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. SAMEDI, DERNIER PROGRAMME: 11.20. GREENFIELD SEMAINE: 7.15, 9.15. SAM. et DIM.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VERSAILLES SEMAINE: 6.55, 8.50. SAM. et DIM.: 1.10, 3.05, 5.00, 6.55, 8.50.

DES DEMAIN

Une merveilleuse histoire d'amour, emportée par un mouvement fou... —LE FIGARO

Une "Fiesta" exubérante dans la ville la plus baroque et la plus voluptueuse du monde. —VALEURS ACTUELLES

Un chef d'oeuvre, étonnant, bouillant, explosif —TÉLÉRAMA

Magique et ensoleillé, un film grouillant de vie et de joie, le miracle-Camus —RADIO LUXEMBOURG

Débordant de joie, une fête perpétuelle —LES NOUVELLES

Un miracle, plein de couleurs, de chants et de danses... MAGNIFIQUE —BONNE SOIRÉE

Un spectacle fabuleux et magnifique... —EUROPE NO 1

Une telle rutilance de musique, de couleurs, de farces et de sortilèges qu'on en sort ébloui, heureux, et comme en meilleure santé... —FRANCE SOIR

Après "Orfeu Negro"... le nouveau film de Marcel Camus

Une merveilleuse histoire d'amour dans la ville la plus baroque et la plus voluptueuse du Brésil.

OTALIA

DE BAHIA

Demain "OTALIA" 67.30 — 9.30

Dernier jour: "ON AURA TOUT VU!"

le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

le DAUPHIN 2

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

DES DEMAIN

L'UN VOLE! L'UN TUE!... LES AUTRES MEURENT!

Cinemas Odeon

MARLON BRANDO

JACK NICHOLSON

"DUEL DES GEANTS"

AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ

Cornel Wilde **LES REQUINS**

Aux cinémas "BERRI et ODEON" LAVAL

ODEON 1 - LAVAL

CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ

boul. St-Martin à l'ouest de l'Autoroute des Laurentides 687-5207

BERRI

ST DENIS, STE CATHERINE 288-2115

MERCIER

STE CATHERINE PIÉ-IX 255-6224

ST-JÉRÔME

rex

CATHERINE DENEUVE

SI C'ETAIT A REFAIRE

LE NOUVEAU LELOUCH

1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.15

CARREFOUR

STE CATHERINE-BLEURY 866-8057

LA MALEDICTION

2e FILM À CHAQUE CINÉ 14 ANS

ODEON 2 - LAVAL

CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ

Boul. Saint-Martin 687-5207

VILLERAY

ST DENIS JARRY 388-5577

CHAMPLAIN 1

STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685

CREMAZIE

ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

CHAMPLAIN 2

STE CATHERINE PAPINEAU 524-1685

BARRY LYNDON

"Ryan O'Neal" MARISA BERENSON

Un superbe spectacle de 3 Heures!

MON ŒIL SUR MONTRÉAL par Dollard Perreault

Manoir à conserver

La Société historique de Montréal invite ses membres et le public en général à une conférence d'un de ses membres, M. David M. Stewart, président de la Fondation MacDonald-Stewart, sur Jacques Cartier et la mise en valeur de son manoir de Limoilou, en France. Passionné d'histoire et d'objets authentiques, avantageusement connu dans les milieux d'affaires, les sociétés culturelles et les œuvres sociales, M. Stewart s'intéresse depuis quelques années à la conservation et à la restauration du manoir ou le découvreur du Canada termina ses jours. M. Stewart dévoilera le projet qu'il caresse, les étapes à franchir et l'organisation qu'il entend mettre sur pied pour sauver ces bâtiments de la destruction inévitable. La réunion aura lieu le lundi, 21 janvier prochain, à 20h30, à la Salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis. Entrée cotée sud. L'exposé de M. Stewart sera précédé d'une conférence de presse, à 20h, au même endroit.

Langue seconde

Le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, offre aux étudiants québécois de niveau post-secondaire des bourses d'étude en langue seconde financée par le Secrétariat d'État, l'été prochain. 2.966 bourses sont offertes pour des cours intensifs de six semaines dans les autres provinces et au Québec. La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture, de participation aux activités socio-culturelles et de matériel d'enseignement. Les frais de transport sont à la charge du boursier.

On peut obtenir un formulaire d'inscription en écrivant à M. Maurice Beaulieu, conseiller linguistique, bureau des sous-ministres, ministère de l'Éducation, Centre administratif G, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5.

Collectes de sang

Des collectes de sang auront lieu demain à la base d'entretien d'Air Canada, à Dorval; rez-de-chaussée, de 9h à midi et de 13h30 à 16h30; édifice de l'énergie élec-

trique, de 9h à 11h30 et de 13h à 16h; à Marieville, hôtel de ville, salle du conseil, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal reçoivent également les donateurs de sang, de 8h30 à 16h, au 2180 ouest, boulevard Dorchester, et de 13h à 20h30, au 3131 est, rue Sherbrooke.

ce soir

—Le père Michael Fahey, jésuite, donne une conférence à 20h, ce soir, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Il a intitulé sa causerie: "The next step toward Christian Unity". Il parlera en anglais, mais un résumé de sa conférence sera donné en français. L'exposé sera suivi d'une période de questions dans les deux langues.

—M. F. B. Rivest donnera une conférence sur l'art thérapeutique, à 20h, ce soir, au Musée d'art contemporain, dans le cadre de l'exposition de tapisseries du Fil d'Ariane. M. Rivest, psychologue aux hôpitaux Douglas et Sainte-Justine, s'intéresse à la psychologie de l'art et sa conférence portera sur le cas Vincent Van Gogh.

—M. Jacques Parizeau, ministre des Finances et du Revenu du Québec, sera le conférencier à la réunion du Financial Executive Institute of Montreal, au Saint James Club, à 16h, aujourd'hui.

demain

—La prochaine réunion du club junior de la SPCA se tiendra demain, à l'école Laurier, 505 est, rue Laurier. Le Dr Lucien Desmarais expliquera comment communiquer plus facilement avec son chien. Tous les amateurs de chiens y sont invités: entrée, 30 cents pour les non-membres. Renseignements complémentaires: 733-2711.

—L'Aide aux sinistrés de Montréal présentera demain soir un spectacle en vue de recueillir des fonds pour aider des personnes en difficulté, au Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée. Billets (\$2.50) en vente aux cégeps de Rosemont et du Vieux-Montréal; à l'Aide aux sinistrés, 2725 ouest, rue Notre-Dame (téléphone 933-3919), ainsi que le soir du spectacle, au guichet du Plateau.

—M. Adonis Sepulveda, sous-

secrétaire du Parti socialiste chilien, parlera de l'état de la résistance au régime Pinochet au cours d'une réunion publique qui aura lieu demain, à 19h, à l'école Emile-Nelligan, 4750, rue Henri-Julien.



Souscription

L'Association canadienne de l'ataxie de Friedrich espère recueillir \$200,000 au cours de la souscription qu'elle lance, afin de financer des recherches. Les magasins "La Baie" et "Woolco" de l'île de Montréal, de Laval et de la Rive-sud ont accepté d'installer des kiosques d'information sur l'ataxie de Friedrich et de recueillir les dons du public, les 21, 22, 27 et 28 janvier, de 17h à 21h et les 22 et 29 janvier, de 9h à 17h. Des bénévoles recueillent aussi des dons au Complexe Desjardins. On peut également envoyer des dons à l'Association, C.P. 3725, succursale B, Montréal.

—Le Groupe Nouvelle Aire présente un spectacle complet de créations nouvelles: "Lianes", de Martine Époque sur une musique d'André Prevost, chorégraphie créée en novembre à la Havane, au 5e festival de ballet; "Maboul", de Martine Époque sur une musique de Tomita; "La Maison de ma mère", nouvelle chorégraphie d'Edward Lock; "Incubes", de Ire Tembeck; demain, samedi et dimanche, à 20h, à la salle de concert Pollack de l'université McGill. Renseignements: 521-4415.

—Le Musée des beaux-arts de Montréal présente demain, à 12h30, en l'auditorium Maxwell-

Cummings, le film intitulé: "Painters Painting", dans le cadre d'une série de films sur l'art américain des 30 dernières années. Entrée libre.

—L'Aide aux sinistrés de Montréal présente demain soir un spectacle au Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée, en vue de recueillir des fonds pour venir en aide à des personnes en difficulté. Billets (\$2.50) en vente aux cégeps de Rosemont et du Vieux-Montréal, à l'Aide aux sinistrés, 2725 ouest, rue Notre-Dame (téléphone, 933-3919); et demain soir, au guichet du Plateau.

—Le Centre Monchanin, 1917, rue Saint-Urbain, tiendra un Séminaire de week-end, du 21 au 23 janvier, avec des couples vivant en situation de mariage interculturel. Le thème des discussions sera: "Mariage interculturel et éducation des enfants". Renseignements: 288-7229.

en vrac

—Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jacques Coutu et le sous-ministre Gilles Laporte, lanceront lundi prochain, un code du bâtiment.

—Le service des relations publiques de la Société Radio-Canada présente une exposition de peintures de Pierre Petel, à la salle Papineau, de la Maison de Radio-Canada, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, jusqu'au 1 février.

—Les Éditions du Seuil viennent de publier un livre de Michel Odent, médecin, intitulé: "Vient de naître", ouvrage préconisant la suppression de tout "écran technique inutile entre parents et enfant" pendant le séjour à la maternité.

—La chorale Elgar de Montréal, accompagnée d'un orchestre composé en grande partie de musiciens de l'OSM, donnera un grand concert, samedi, le 29 janvier, à 20h30, à la salle Claude-Champagne, sous la direction de Brock McElheran. La chorale, composée de 200 voix, interprétera la Messe en si mineur de J. S. Bach. Billets (\$6; étudiants et personnes de l'âge d'or, \$3.50) sont en vente chez Musique Internationale. Les commandes par courrier doivent être envoyées à la Chorale Elgar de Montréal, direction arts, 3780, Côte-des-Neiges, Montréal H3H 1V6. Renseignements complémentaires: 931-7452 ou 932-6775.

choix d'émissions

19:00 2 11 — Les exclus Documentaire sur les handicapés dans la société. Ce soir: les aveugles, qui au Québec, reçoivent une éducation inadéquate.

21:00 33 — The Inauguration of Jimmy Carter Si vous avez raté le spectacle ce matin et êtes friand de ce genre de show, c'est le moment.

21:30 8 12 13 — Maclear Reportage sur le surpeuplement à Tokyo: est-ce là l'avenir de l'humanité?

RADIO FM

18:00 CINQ PROGRAMME PORTUGAIS

19:00 CINQ PROGRAMME GREC

20:00 CINQ PROGRAMME LATINO-AMÉRICAIN

20:30 CBF ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Franz-Paul Decker. Concerto en sol mineur (Bruch); Ida Haendel, violon. Symphonie no 1 (Mahler).

21:00 CINQ ENGLISH PROGRAMS

22:00 CBF LES PETITS ENSEMBLES

Oeuvres d'Albinoni. Sinfonia en sol; Solisti Veneti. Concerto op. 9 no 8; Heinz Holliger, hautbois. Concerto en la (Vivaldi); Bruno Giuranna, viole d'amour.

22:30 CBF JAZZ ET BLUES

Helen Merrill, Teddy Wilson, Art Ensemble of Chicago.

23:00 CBF VIENNE LA NUIT

La vie et l'œuvre de Dvorak. Quintette op. 81; Gyorgy Sándor, pia-

no, et le Quatuor Berkshire. Sonatine op. 100; Henri Tamara, violon, et Gerald Robbins, piano.

09:05 CBF ANNIVERSAIRES

Oeuvres de Saint-Saëns, Schumann et Janacek.

10:00 CINQ L'OUVERTURE

Musique de tous genres

11:00 CINQ CENTRE-VILLE CE MATIN

Entrevues, informations commentées, musique.

13:00 CBF CONTREPOINT

Symphonie no 29 (Mozart); Orch. Philh. Tchèque, dir. Martin Turnovsky.

13:30 CINQ JAZZ

Une heure de jazz de quatre continents.

14:00 CBF AIRS D'OPERA

Extr. de «Sadko», «Sugorochka» (Rimsky-Korsakov) et «La Vie pour le Tsar» (Glinka); Netania Davrath. Extr. du «Prince Igor» (Borodine); Nicolai Ghiaurov.

14:30 CINQ MUSIQUE

Choix de musique de plusieurs cultures.

15:30 CINQ LA VIE DU QUARTIER

Tables rondes, exposés sur des thèmes.

TELE AUJOURD'HUI

06:00 2 9 11 Ce soir

Emission d'information.

2 A Communiquer

3 Channel 3 News Hour

4 Two's Company

5 7 8 10 10 Parle, parle, jase, jase

6 The City at Six

8 Eyewitness News

9 Global News

7 WNNY News

8 News

9 Newsline

10 NC Un Québec pour tous

11 Pulse

12 OC Arts Portfolio-French

13 Chacun son tour

14 Polka Dot Door

15 Zoom

16 Nouvelles régionales

17 Nouvelles du sport

18 LC Les témoins de Jérusalem

19 This Day

20 NBC News

21 The Gong Show

22 CBS Evening News

23 Hogan's Heroes

24 Actualités

25 NC Les Déjeuners causeries de la

Chambre de commerce de Montréal

26 Ce soir de Québec

27 OC Art Portfolio

28 L'Age de la parole

29 Green Acres

30 Readalong

31 Once Upon a Classic

08:45 2 TVC Bulletin communautaire

3 Magee and Co.

3 Les Sports

08:50 19 h

07:00 2 11 Les Exclus

3 News

4 LC Au son de la cloche

5 Aujourd'hui le 20 janvier 1977

6 Adam 12

7 Around the City with Bob

8 Hollywood Squares

9 The Odd Couple

10 Gunsmoke

11 7 Reflets d'actualité

12 Thursday

13 The Gift of Love

14 13 Grand Old Country

15 Le 9 vous informe

16 NC Les déjeuners causeries du Club

Richelle de Montréal

17 Le 10 vous informe

18 OC K.Y.S.S.

19 Le 13 vous informe

20 Ce Coin de pays

21 Star Trek

22 Magic Shadows

23 Le Quotidien

24 Avec Joanne Arcand

25 The MacNeil Lehrer Report

26 7 8 11 Les Grands Films

27 La Statue en or massif

28 Hollywood Squares

29 LC C.S.R.O. Information

30 6 6 6 Wellcome Back, Ktelcom

07:30 2 9 11 13

Chronique de France

3 7 Barnaby Jones

4 Chantons Bar

5 6 6 Upstairs, Downstairs

6 News Hour

7 12 Streets of San Francisco

8 13 Delvecchio

9 OC College Sports Scene

10 11 12 A vrai dire

11 Ressources de l'enfance

exceptionnelle

12 13 14

Téléjournal

15 LC Profile

16 17 18 19 20

Les nouvelles TVR

4 7 8 10

Jeudi 7 h 30

Un jeune homme nor-

mal

5 Name that Tune

6 Science International

7 8 13 Sandford & Son

9 NC Les maîtres de l'occulte

10 OC Parenting today

11 12 Dossier Afrique

13 The Education of Mike McManus

14 Chacun son tour

15 Vermont Report

16 LC Yoga

17 Clues

07:45 20 h

08:00 3 7 The Waltons

4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

10:40 3 Channel 3

11:00 4 Nightbeat

5 La météo

6 7 The National

8 Eyewitness News

9 10 Mary Hartman

11 12 Informa 7

13 WNNY News

14 Informa 8

15 News Final

16 17 CTV National News

18 NC Québec URSS

19 Parions ski

20 Outaouais aujourd'hui

21 22 Mesdames et messieurs

23 24 Cine-4

25 La Venus des mers chaudes

26 Cine-soir

27 Appel d'un inconnu

28 La Couleur du temps

29 30 Cine-soir

31 La Fontaine des amours

11:10 3 T Hockey

4 Maurice

5 Le Journal des Castors

6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

11:20 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

11:21 3 Pulse

4 The local

11:22 3 Merv Griffin Show

4 The City

5 Tonight

11:25 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67

THEATRE / CRITIQUE

Des "Jeux" de tout repos

Les Jeux de la nuit de Frank D. Gilroy. Adaptation de Marcel Mithois. Mise en scène d'Hubert Noel. Décor de Claude Leblanc. Costumes de François Barbeau. Eclairages de Louis Sarraillon. Avec Catherine Bégin (Marie), Benoît Marleau (Georges) et Jean Perraud (Thomas). Production du Théâtre du Rideau Vert.

par Martial Dassylva

Comme il se doit, ces Jeux de la nuit se font et se défont entre le bar, le sofa et le lit. Quant à la passion du jeu qui doit être, en principe, le principal ressort de toute l'intrigue, elle joue un rôle tellement accessoire et elle est traitée d'une façon tellement superficielle qu'on finit par y attacher autant d'intérêt qu'aux rideaux de la pièce toute blanche et aseptique imaginée par Claude Leblanc ou qu'à la musique abusivement forte que le metteur en scène Hubert Noel a décidé de faire tourner avant et après les actes.

D'origine américaine, la comédie de Gilroy a connu un certain succès en 1974 à Paris, avec Tanya Lopert,

Claude Brasseur et Sady Rebbot.

Il s'agit, on l'aura deviné, d'un boulevard comme on les aimait jadis beaucoup au Rideau Vert et que depuis quelques lunes on a quelque peu délaissés. On y revient cependant à l'occasion, sans doute pour faire plaisir à une partie de la clientèle et aussi pour éviter les trop grosses surprises de guichet que réservent souvent les mois de janvier et de février.

La comédie de Gilroy ne vole ni très haut ni très bas. La structure et la construction des "Jeux de la nuit" ne causeront sûrement aucuns maux de tête à Barthes et à Duvinet. Les behavioristes peuvent dormir sur les deux oreilles: Gilroy ne risque pas de révolutionner quoi que ce soit en psychologie, aussi bien celle des profondeurs que celle à fleur de peau.

Mais si l'on est saturé des Berger et de Rue des Pignons (si l'on n'est pas abonné au câble), et si l'on n'est pas trop réfractaire à

un humour du genre: Elle: "J'ai déjà couché avec un marchand de glace"; Lui: "Tu l'as fait fondre?", on passera probablement au Rideau Vert une soirée de détente et sûrement une soirée de tout repos.

Assurés que l'on sera en fait d'une bonne performance de Catherine Bégin dans le rôle de la petite danseuse de troisième rang toute mêlée dans sa vie et dans ses sentiments et d'un retour fracassant à la scène de Benoît Marleau qui dans le rôle du beau brummel français emporté par la passion du jeu, brûle littéralement les planches.

Quant à la mise en place d'Hubert Noel, elle est à la hauteur et à l'image même du texte qu'elle sert: elle ne vole ni haut ni bas.

Et à l'intention des ethnologues, je dirai que la pièce de Gilroy, adaptée en français par Marcel Mithois, est jouée avec des bouts d'accent québécois. Ce n'est pas encore la quadrature du cercle, mais on n'est pas loin.

Les Français agréablement surpris de Beau Dommage

par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Le groupe québécois "Beau Dommage" présente quelques chansons seulement dans la première partie du spectacle "fou" donné par le chanteur français Julien Clerc à l'affiche du Palais des Sports de la porte Versailles à Paris. Malgré de légères difficultés avec leur système de sonorisation, le groupe québécois, avec cinq chansons, étonne agréablement les Français qui goûtent pleinement leur présence sur cette scène, qui doit se prêter cependant beaucoup mieux à une manifestation sportive.

En pénétrant dans cet amphithéâtre parisien on a plutôt l'impression de se rendre à un match de hockey entre les Canadiens de Montréal et Toronto, accueilli par un snack-bar qui vous offre aimablement des hot dogs, des cacahu-

tes, des glaces, un "co-ca" etc...

C'est dans cette salle d'environ 4.000 personnes, à moitié vide lors de la représentation de mardi, que "Beau Dommage" a interprété, à la grande satisfaction du public, probablement leur plus grand succès: "La complainte du phoque en Alaska".

Lors du rappel timide de l'assistance, le groupe a donné en cinquième chanson "Le rossignol" avec la participation de Julien Clerc et d'une chanteuse qui promet beaucoup, Geneviève Paris.

A l'allure un peu garçonnière, cette dernière chante aussi bien en français qu'en anglais, ce qui est loin de déplaire aux Français, et elle joue admirablement bien de la guitare. Elle aussi est de la première partie du "Show" Clerc.

Tout le monde est d'accord pour dire que c'est bien dommage

que Beau Dommage ne participe pas à la deuxième partie du numéro de cirque de Julien Clerc à l'affiche encore pour huit jours.

Julien Clerc dans la présentation de son "show" comme il le dit lui-même veut étonner. S'il ne réussit pas à étonner il réussit d'une manière incontestable à assommer son auditoire.

Avec une sono extrêmement puissante, il hurle sa complainte, accompagné d'un jeu de lumière qui rappelle l'engouement d'il y a quelques années pour les discothèques bruyantes et enfumées.

Le reproche que l'on peut faire à ce chanteur de 29 ans, c'est qu'il essaie de chanter ou de crier et de faire encore plus de bruit que Johnny Halliday. Mais s'il y réussit, Halliday aura au moins le mérite d'être le premier dans ce genre d'abrutissement populaire.

Un directeur canadien veut tourner un film sur Gibran

Un jeune directeur de productions canadien du nom de Yank Barry a conçu le projet de tourner un film sur la vie de Kahlil Gibran, l'un des plus grands poètes mystiques de notre temps.

Bien que tous les détails de ce projet n'aient pas encore été arrêtés, M. Barry peut d'ores et déjà affirmer que le sujet de son film a prouvé sa valeur marchande: l'oeuvre la plus connue de Gibran, "Le prophète", se serait déjà vendue à un plus grand nombre d'exemplaires que n'importe quel autre ouvrage à l'exception de la Bible.

Depuis la mort de Gibran, en 1931, les quelque 20 volumes qui constituent l'ensemble de son oeuvre attirent un nombre de lecteurs sans cesse croissant. Des millions d'exemplaires de ses livres, traduits de l'anglais ou de l'arabe en des douzaines de langues, se sont vendus à travers le monde entier.

La plupart des admirateurs de Gibran savent qu'il est né au Liban, qu'il était de religion chrétienne maro-

nite et qu'après avoir émigré aux États-Unis alors qu'il était encore très jeune, il écrivit la plupart de ses oeuvres à Boston et à New York.

Mais de nombreux détails de la vie de Gibran ont jusqu'à maintenant été faussés par les légendes ou les mythes, dont beaucoup avaient été encouragés par le poète lui-même.

M. Barry souligne que son film s'attachera à détruire bon nombre de ces mythes, grâce aux recherches auxquelles se sont livrés Jean et Kahlil Gibran, ce dernier étant le cousin et fils du poète, dont il porte le nom.

M. Barry, qui est d'origine montréalaise, a acheté les droits cinématographiques de la biographie écrite par M. et Mme Gibran en 1974 et intitulée "La vie et le monde de Kahlil Gibran", et se propose de fonder son film sur un profil également écrit par les Gibran.

Le second Kahlil Gibran, un sculpteur de 54 ans, n'avait que 9 ans lorsque le poète mourut. "Mais depuis ma plus tendre enfance, dit-il, je savais que

c'était quelqu'un de terriblement important."

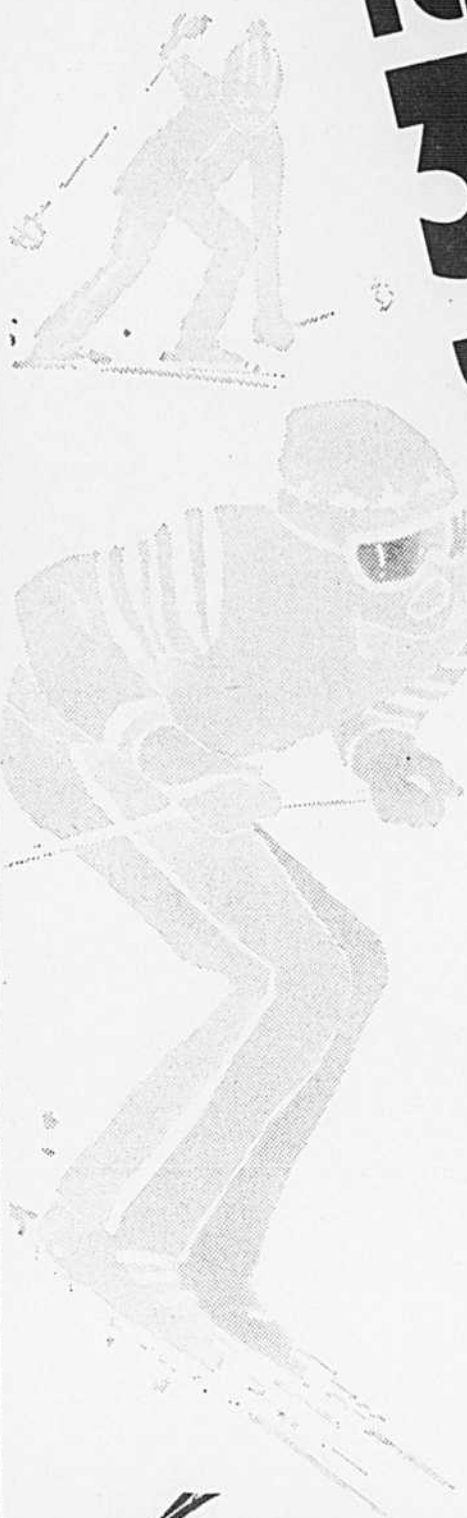
M. Gibran précise que son livre, résultat de trois années de recherche, est la seule biographie qui soit fondée sur des sources originales, notamment la correspondance du poète et les lettres et journaux de ses amis et associés. Il a pu obtenir de la soeur de Gibran, Marianna, les manuscrits originaux et les effets personnels de son cousin, ainsi que quelque 150 dessins et tableaux le représentant, dont certains seront utilisés dans le film.

M. Barry, qui, malgré ses 28 ans, dirige déjà une entreprise de productions cinématographiques à Miami, s'attend à ce que le tournage du film débute dans le courant de l'année. Il souligne à ce propos que l'intérêt manifesté envers ce film à l'étranger est tel qu'il a déjà reçu des offres totalisant \$40 millions pour vendre ses droits à des entreprises établies au Japon, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

Simpsons
SOLDE
aux 4 magasins

rabais 30% à 50%
vêtements de ski

• Surpantalons • Pantalons de ski
jambes évasées • Vestes de ski • Ens.
deux pces • Vêtements ski de fond •
Ens. de motoneige • Chandails

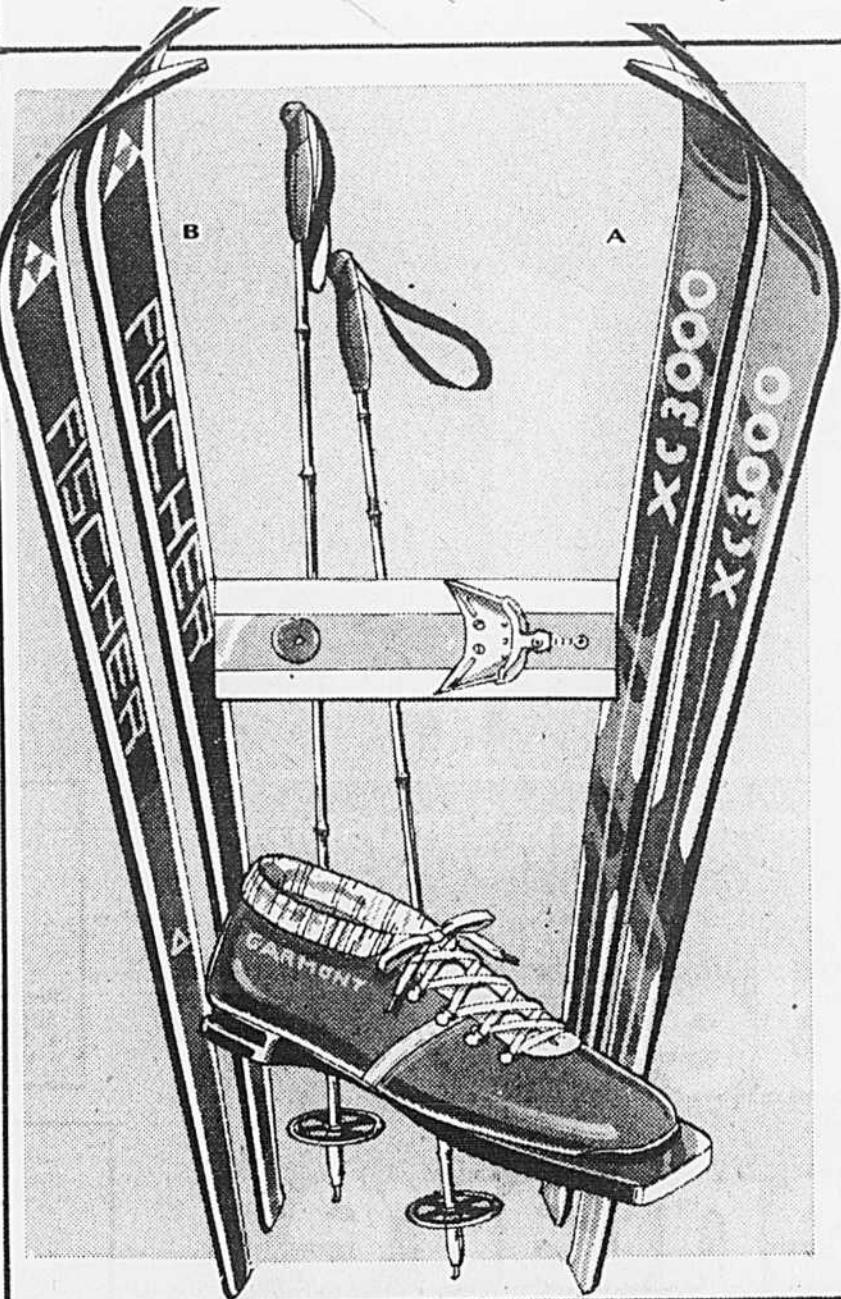


DAMES
vestes
de ski
ens. de ski
pantalons
de ski
chandails
surpantalons
coordonnés
de ski de fond

HOMMES
vestes
de ski
ens. de ski
pantalons
de ski jambes
évasées
chandails
surpantalons
coordonnés
de ski
de fond
ens. de
motoneige

JEUNES
vestes
de ski
ens. de ski
surpantalons
coordonnés
de ski
de fond

Solde de notre stock régulier dans un choix de séries interrompues de tailles et couleurs. Venez tôt pour une meilleure variété. En vente aux 4 magasins jusqu'à épuisement du stock.
Vêtements de ski pour dames, au cinquième (736), et au sous-sol (781). Hommes et jeunes — Articles sport au cinquième aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval — rayons des articles sport et vêtements sport pour dames.
Pour achat en personne seulement.



ensembles ski de fond offerts à prix intéressants

A. Prix modique

6999
complet

installation des fixations comprise

A. Skis à prix modique — XC3000. Modèle russe avec centre pin, carres hickory et base bouleau pré-goudronnée. Largeur 52 mm. Bleu naturel. Longueurs 170-180-190 à 200 cm seulement.

B. Skis de luxe — "Fisher Europa". Skis autrichiens. Deux couches de fibre de verre, dessus plastique "ABS", base plastique "P-Tex", côté époxy. Longueurs 180-190 à 200 cm seulement.

Les deux ensembles comprennent:

Chaussures — Modèle en cuir de marque italienne "Garmont". Doublure peluche. Laçage rapide. Marine/blanc.

Bâtons — Tonkin en bambou avec dragonne réglable. 120-135 cm.

Fixations — "Igloo". Métal "anodized", pointe de sécurité, plaque plastique. Installation sans frais.

Pour commander:

Skis — Tenir le bras droit, mesurez du poignet au plancher.

Chaussures — 6-13 (avec 1/2) pour hommes — commandez la pointure régulière des chaussures. 5 à 10 (avec 1/2) pour dames — commandez une pointure plus petite.

Bâtons — Mesurez de l'aisselle au plancher.

Rayon 758, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Chevrette propose la création de comités tripartites

par Pierre VENNAT

Les mécanismes de négociation sont à repenser dans la fonction publique, particulièrement dans l'éducation.

Pour ce faire, il importe de créer dès cette année des comités tripartites, commissions scolaires-syndicats-gouvernement, dans l'éducation; hôpitaux-syndicats - gouvernement, dans les affaires sociales, pour repenser le processus.

C'est du moins l'opinion de l'adjoint-parlementaire du ministre du Travail, M. Guy Chevrette, qui a déjà participé aux négociations du secteur de l'éducation comme vice-président de la CEE.

Ainsi, de dire M. Chevrette, il y aurait peut-être lieu d'envisager la négociation locale dans le secteur hospitalier, comme cela est le cas dans le secteur de l'éducation. "Le contexte n'étant pas le même entre un petit hôpital de province et l'hôpital Notre-Dame de Montréal, par exemple."

Mais, tout comme dans l'éducation, il ne saurait être question de négocier les clauses à incidence monétaire, impliquant donc le gouvernement comme tel, ailleurs qu'à une table centrale et de créer des disparités régionales.

M. Chevrette n'est pas adjoint parlementaire au ministre de la Fonction publique. "mais, dit-il, le fait que celui-ci n'ait pas d'adjoint et que la fonction publique négocie et travaille en vertu de stipulations du Code du travail aidera à faire avancer mes idées". Il a donc demandé à faire partie en plus de la Commission parlementaire du travail de celle de la fonction publique.

M. Chevrette a ajouté qu'au ministère du Travail il reçoit l'aide d'un comité de sept députés, lesquels ont pour tâche de l'assister et d'enquêter sur différents dossiers, le tout afin d'éviter que le député ne devienne un simple back-bencher."

A la fonction publique, déclare-t-il, nombreux seront ceux qui sont qualifiés pour faire valoir leur point de vue. Mais la révision du processus de la négociation dans le secteur public et parapublic demeure une priorité.

**SKIS
BAS PRIX
336-4797**

ERRATUM

Dans notre annonce publiée dans La Presse du mercredi 19 janvier, le texte suivant aurait dû se lire comme suit:

MODERN TEACK HOUSE

Importation de Suède. Chaise tout usage. "200M".

Assemblage facile.

Prix courant \$75

\$54⁹⁵

Plaza Côte-des-Neiges

VOTRE MEILLEUR ACHAT

Spécial Trans-Compagnie Simpsons*

**UN VRAI
BON PRIX**

**complets 3 pces 100%
laine worsted conçus
pour l'élégant avisé**

Spécial Trans-Compagnie Simpsons

7999
ens 3 pces

- C'est chez Simpsons que vous trouvez les meilleurs achats!
- Malgré les majorations du prix de la laine, ce Spécial Trans-Compagnie Simpsons vous permet d'acheter un complet nouveau d'excellente qualité, à prix modique.
- Modèle 3 pièces, de coupe classique, taillé selon les exigences de la mode d'aujourd'hui.
- Tissu 100% laine worsted pour longue durée et apparence impeccable en tout temps.
- Notez l'ajustement parfait de ce complet, sa finition soignée et ses détails minutieux.
- Vous aimerez le choix des quadrillés, rayures, chevrons et tons unis — bleu, brun ou gris.
- Venez tôt pour un meilleur choix, la vente commence dès 9 h demain matin!

Veston — légèrement cintré, devant 2 boutons, fente centre dos, col à revers. Deux poches à rabat et 4 poches intérieures.

Gilet — modèle 6 boutons avec 2 poches devant, martingale avec boucle.

Pantalon — jambes légèrement évasées, passants de ceinture 2", bande de taille ne roulant pas, glissière nylon. Ourlets non finis.

Tailles — Moyennes 36-46. Courtes 36-42. Élancées 38-46.

Veillez prendre note:

Aucuns frais supplémentaires pour finition d'ourlet.

**En vente jusqu'au jeudi, 27 janvier
ou jusqu'à épuisement du stick.**

Rayon 790 au sous-sol. Aussi à Fairview,
aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement.



Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupe des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.

Simpsons

Dans tous les magasins Simpsons

**solde
inventaire**
après-

**A PARTIR D'AUJOURD'HUI
ET JUSQU'AU SAMEDI 22 JANVIER
3 JOURS SEULEMENT**

aux 4 magasins Simpsons

Pour faire place à la nouvelle marchandise du printemps, Simpsons solde des articles dans chaque magasin.

• Vêtements-mode
• Radios, stéréos

• Vêtements pour enfants

• Meubles
• Appareils ménagers

• Plusieurs autres articles pour le foyer, la famille

ERRATUM:

Veillez prendre note de la correction suivante:

**les manteaux de fourrure annoncés
dans La Presse du mercredi 19 janvier, sont disponibles
EN VILLE SEULEMENT**